



La Presse

Le plus grand quotidien français d'Amérique



Howie Morenz
a aussi eu droit à des funérailles nationales
page A5



Vrai jusque dans la publicité
page A8

Ginette ne s'offusque pas d'avoir été choisie après Céline
page A3

9 pages de textes et photos sur la mort de Maurice Richard

1 3 4 6 MONTRÉAL, MERCREDI 31 MAI 2000 • 116^e ANNÉE, NO 218, 80 PAGES, 6 CAHIERS • 60 ¢ TAXES EN SUS / EST ET NORD-OUEST DU QUÉBEC, HULL-OTTAWA 70 ¢

Adieu Rocket!

Plus de 100 000 personnes rendent hommage au héros disparu



ALEXANDRE PRATT et MATHIAS BRUNET

Au moment où s'écrivent les dernières pages de la légende de Maurice Richard, les Québécois lui ont réservé un hommage à la fois sobre et grandiose, hier, au Centre Molson.

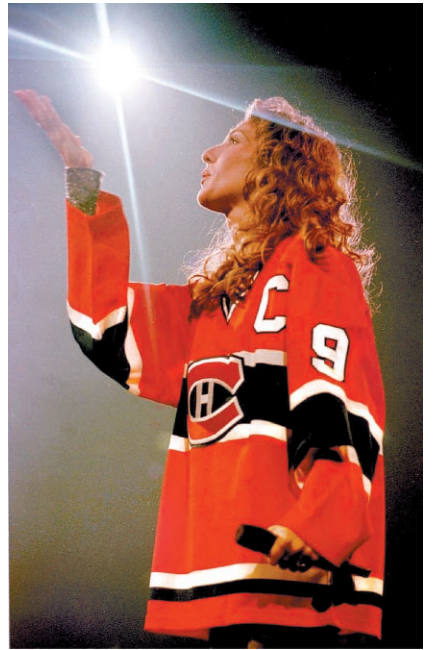
Sobre, car on n'entendait que les airs de Malher dans le sombre amphithéâtre. L'ampleur de ce dernier salut en a toutefois fait un événement grandiose. Plus de 115 000 personnes se sont relayées sans arrêt pendant une quinzaine d'heures auprès du cercueil du Rocket, décédé samedi d'une insuffisance respiratoire à l'âge de 78 ans.

En fin d'après-midi, il fallait patienter plus de deux heures avant de pouvoir franchir les portes du Centre Molson. Une fois à l'intérieur, les gens étaient invités à traverser la patinoire sur toute sa longueur pour venir se recueillir près de la dépouille de Maurice Richard. Le cercueil était surplombé de deux photos géantes prises à 40 ans d'intervalle. Sur celle de gauche, on apercevait le Rocket foncer vers le filet adverse avec ses yeux de feu. Sur celle de droite, vêtu de l'uniforme rouge du Canadien, il tenait bien haut le flambeau, symbole du club pour lequel il a évolué toute sa carrière durant. La banderole de son numéro neuf qui trône habituellement au plafond du Centre Molson n'était plus qu'à quelques mètres au-dessus de lui.

Le clan Richard a justement apprécié la sobriété de l'événement. « Au début de la journée, nous étions un peu inquiets, nous ne voulions pas que ça soit politisé, mais nous sommes rassurés, a confié l'agent et confident du Rocket, Jean Roy. Tout a été organisé avec beaucoup de simplicité. Je reviens d'une petite réunion avec la famille de Maurice et tous sont très satisfaits. Nous avons de sincères remerciements à transmettre au Canadien de Montréal, Pierre Boivin, Pierre Ladouceur, Donald Beauchamp, ils ont respecté les souhaits de la famille Richard, ils ont suivi le profil qu'on voulait pour ces funérailles.

Le metteur en scène Denis Bouchard était impressionné. C'est lui qui avait dirigé la cérémonie de clôture du Forum et celle d'ouverture du Centre Molson. « Le Centre Molson ne sera plus jamais le même, pense-t-il. Aujourd'hui, Maurice Richard a imprégné le

Voir ADIEU en A2



Céline Dion

« Nous avons voulu respecter le deuil de la famille Richard »

ALAIN BRUNET

« Dans le contexte, faire savoir aux médias que Céline a subi des traitements afin d'être enceinte, c'était déplacé. Ce n'est d'ailleurs pas encore le moment de parler de ces choses-là », a déclaré hier un René Angélil vexé que l'on ait révélé à son insu la nature des interventions chirurgicales pratiquées sur sa compagne, jeudi et dimanche derniers.

Pendant que le peuple québécois pleure le Rocket, en plein deuil national, le couple Dion-Angélil estime que les nouvelles ayant trait à leurs efforts de procréation sont malvenues.

Mais... « On ne pouvait pas non plus dire simplement que Céline était malade et ainsi donner aux gens l'impression que l'on se défilait en donnant une fausse raison. Nous avons parlé de ces interventions chirurgicales par respect pour la famille de Maurice Richard; nous voulions ainsi respecter leur deuil tout en évitant l'excuse classique "elle est malade", a expliqué René Angélil, joint au téléphone.

Et puisque la rumeur a déjà fait un bon bout de chemin, il confirmera que les interventions chirurgicales auxquelles Céline faisait hier allusion, étaient effectivement liées à sa fertilité. « Céline n'est pas

Voir RESPECT en A2

Rubriques

Arts et spectacles... E1 à E4	Loteries..... A2, A14
- horaire spectacles..... E4	Mode..... C1 à C4
- horaire télévision..... E2	Monde..... B5, B6
Bandes dessinées..... E5	Mots croisés..... D18, S10
Bridge..... E7	Mot mystère..... D19
Carrières et profs... D9 à D11	Opinions..... B3
Cyberpresse..... B7	Petites annonces..... C8
Décès..... E7	- immobilier..... C6, C7
- Économie..... D17	- marchandises..... D17
- Pub. Marketing..... D20	- emplois..... D17 à D19
Fauilleton..... D18	- automobile..... E5, E6
Étes-vous observateur... C6	- affaires..... D5
Horoscope..... D17	Politique..... B1, B4
	Vacances/voyage..... C5

MÉTÉO



Ciel variable
Max. 22 Min. 10
Cahier Sports,
page 16



http://lapresse.infinet.net

Le prix de l'essence bondit de 10 cents

Le litre d'ordinaire se vend 84,9 cents, du jamais vu à Montréal

LISA BINSSE

À la grande stupeur des automobilistes, le prix de l'essence ordinaire a fait un bond de plus de 10 cents chez la plupart des détaillants hier à Montréal pour atteindre un sommet jamais vu de 84,9 cents le litre à la pompe. Cela signifie, dans le cas d'une petite voiture, quelque 3 \$ à 4 \$ de plus pour faire le plein.

Maurice Maisonneuve, président de l'Association des services automobiles du Québec (ASA, qui défend les intérêts des détaillants indépendants), ne comprend pas pourquoi la hausse a été aussi forte. « J'ai l'impression de me faire avoir par les pétrolières. » Les pétrolières, toutefois, ont

une explication pour justifier ce saut. Carol Montreuil, vice-président de la division du Québec de l'Institut canadien des produits pétroliers (ICPP), explique que le prix du pétrole brut frise à nouveau les 30 \$ US le baril. Aux États-Unis, le niveau des stocks est à son plus bas depuis cinq ans. Les raffineries, dit-il, fonctionnent à pleine capacité et la demande pour l'essence est à la hausse.

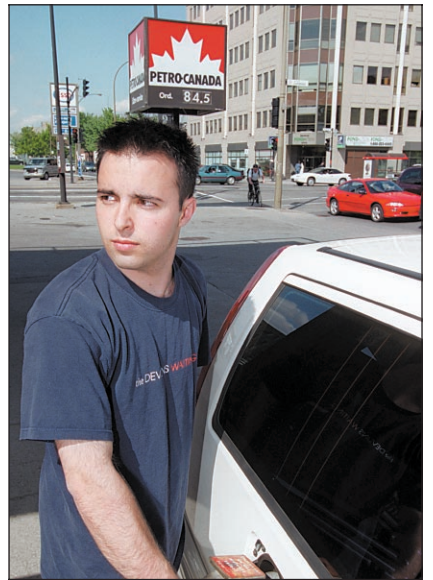
Plusieurs pensent toujours que les prix de l'essence demeureront élevés tout l'été. Ce n'est pas un phénomène unique au Québec. Ailleurs au Canada et aux États-Unis, les prix remontent aussi. Les stocks dans le Nord-Est amé-

ricain cette année seraient de 10 à 15 % inférieurs à ceux de 1999. Cette situation a un effet direct sur le prix du gros au jour le jour à New York qui influence le prix que déboursent les détaillants à la rampe de chargement à Montréal.

La hausse du prix du gros à New York découle de la hausse du cours de l'or noir et de l'incertitude quant à l'approvisionnement de l'essence pour répondre à la demande estivale.

Le prix à la rampe de chargement a beaucoup augmenté depuis quelques semaines, mais en raison de la guerre de prix qui sévit dans

Voir LE PRIX en A2



Désagréable surprise pour les automobilistes hier: le prix du litre d'essence a grimpé de 10 cents.

J'AI BESOIN DE VACANCES • J'AI BESOIN DE VACANCES • J'AI BESOIN DE VACANCES • J'AI BESOIN DE VACANCES		Destinations Primeurs		AI BESOIN DE VACANCES			
Vols seuls		Club Med		Forfaits tout inclus			
à partir de		à partir de		1 sem.			
Voyagez Royalement avec ROYAL	Paris 439 \$ Toulouse 699 \$ Lyon 679 \$ Orlando 299 \$	Fort Lauderdale 299 \$ Martinique 599 \$ Guadeloupe 599 \$ Haïti 349 \$	Cancun 1 399 \$ Varadero 1 279 \$ Punta Cana 1 559 \$ Boucanier 1 479 \$ Caravelle 1 539 \$ Carte atout 1 259 \$	Cancun 1 098 \$ Riviera Maya 998 \$ Puerto Vallarta 698 \$ Punta Cana 998 \$ Havane 878 \$	Bayahibe 998 \$ Puerto Plata 848 \$ Varadero 898 \$ Cayo Coco 798 \$ Cayo Guillermo 948 \$	Martinique 2 repas/jour 999 \$ Guadeloupe 3 repas/jr 999 \$ Santalal Jamaïque Tout inclus 1429 \$	multi-voyages Tél.: (514) 858-0011 1-888-302-6221 En achetant un de ces produits vous courez la chance de gagner une Mercedes

Suites de la une

Adieu Rocket!

ADIEU / Suite de la page A1

temple et il y sera toujours présent. Il y a maintenant une âme dans cet édifice-là. »

L'ancien joueur du Canadien Stéphane Richer n'aurait manqué cette journée pour rien au monde. « J'avais un peu peur de revenir ici parce que je ne fais plus partie de la grande famille. Mais, dans le fond, rien ne pouvait m'arrêter. Quand j'ai marqué 50 buts pour la première fois, M. Richard est venu me donner une tape dans le dos. Il m'a ensuite regardé dans les yeux et j'étais intimidé, nerveux, épaté. C'était un rêve pour moi de le rencontrer. On vient malheureusement de perdre un grand modèle, parce qu'on a tous du Maurice Richard dans le sang. »

Quelques personnalités des milieux sportif, artistique et politique se sont mêlées au public. Tour à tour, l'ancien premier ministre Pierre-Elliott Trudeau, le gouverneur général Adrienne Clarkson, le premier ministre Lucien Bouchard, le maire de Montréal Pierre Bourque, Stephen Bronfman, la famille Molson,

le producteur Guy Cloutier, René Angélil et d'anciens joueurs de la Ligue nationale ont salué une dernière fois Maurice Richard.

Le directeur général du Canadien, Réjean Houle, tenait à être sur place. Il n'a jamais joué avec le célèbre numéro 9, mais il a eu la chance de le côtoyer à plusieurs reprises au cours des 30 dernières années. « Mon père nous en parlait beaucoup. En fait, c'était son idole. Quand je suis parti de Rouyn en 1967 pour rejoindre les rangs du Canadien junior, Maurice est venu me serrer la main. J'aurais tant voulu que mon père soit là. Heureusement, le Rocket est venu quelque temps après dans le salon de la maison familiale. »

L'ultime chapitre de la légende de Maurice Richard se déroulera ce matin. Le cortège funèbre amorcera sa procession dès 9 h 30 au coin des rues Sainte-Catherine et de la Montagne. Les funérailles nationales suivront à 10 h 30 à la basilique Notre-Dame. Maurice Richard sera mis en terre ce midi au cimetière de Saint-Laurent, en présence de sa famille et de ses amis.



Plusieurs n'ont pu retenir leurs larmes au moment où ils passaient devant le cercueil ouvert de celui qui fut l'idole d'un peuple.

PHOTO PC

À la télé, du direct sur quatre chaînes

La SRC, TVA, TQS et CBC couvriront les funérailles du Rocket

SUZANNE COLPRON

Même si les funérailles de Maurice Richard ne commencent qu'à 10 h 30 ce matin, les réseaux de télévision ne parleront que du Rocket dès l'ouverture des émissions. Les spéciales vont toutes commencer à 9 h. Et se terminer à midi. On couvre le départ du Cen-

« Nous avons voulu respecter le deuil de la famille Richard »

RESPECT / Suite de la page A1

enceinte », a-t-il tenu à souligner, avant d'ajouter : « On saura le 10 juin si elle l'est. On espère qu'il en sera ainsi. Mais, en ce moment, on ne veut pas donner de détails supplémentaires. On le fera au début de la semaine prochaine. »

L'imprésario confirmera également qu'on avait d'abord fait appel à Céline Dion afin qu'elle puisse chanter aux funérailles du Rocket.

« Aldo Gianpaolo, du Centre Molson, avait été délégué pour m'appeler et faire la demande de la part de la famille Richard. Malheureusement, Céline ne pouvait pas remettre l'intervention chirurgicale », explique Angélil.

QUOI FAIRE

Précision

Les descendants Boulanger sont invités par leur association à participer à des activités au Village d'Antan, le dimanche 4 juin à Drummondville, et non les descendants Bélanger tel que publié lundi 29 mai, dans la rubrique Quoi faire cette semaine à la page C19 sous la section Retrouvailles.

tre Molson, le défilé et finalement les funérailles à la basilique Notre-Dame dans le Vieux-Montréal.

Radio-Canada a confié l'animation à Bernard Derome, qui sera entouré du père Benoît Lacroix, Serge Savard, Jean Roy, Émile Genest et mon collègue Alain de Repentigny, le témoin le plus proche de Maurice Richard puisqu'il l'aidait chaque semaine à rédiger ses chroniques.

TVA a Pierre Bruneau comme chef d'antenne, qui recevra, entre 9 h et 10 h 30, Lionel Duval, Ronald Corey, Bernard Boum Boum Geoffrion, Jean Béliveau, Michael Bossy, Ginette Reno, Serge Savard, Jean-Marie Pellerin et Mgr Louis Dicaire qui commentera la cérémonie.

Boum Boum Geoffrion donnera une entrevue exclusive à Pierre Bruneau à 18 h 30 au TVA Édition 18 h qui sera une fois de plus prolongé jusqu'à 19 h.

TQS a interrompu les vacances de son animateur vedette Jean-Luc Mongrain qui sera chef d'antenne ce matin. À 9 h comme les autres. Il sera entouré du commentateur sportif Pierre Bouchard, de l'abbé Alain Roy et de Paul Houde.

RDI diffusera le reportage de Bernard Derome simultanément avec la première chaîne. LCN et RDI vont surtout parler de l'événement toute la journée.

Le réseau anglais CBC — câble 13 — couvrira l'événement en direct, à compter de 9 h 30. Peter Mansbridge est chef d'antenne et son invité sera Dick Irvin.

Ce soir à 20 h, Télé-Québec rediffuse *Mon frère Richard*, l'excellent documentaire de Carl Leblanc et Luc Cyr sur le 17 mars 1955, la journée de l'émeute au Forum à la suite de la suspension du Rocket par le président de la LNH Clarence Campbell.

À 20 h, Radio-Canada et RDI rediffusent les funérailles.

À 22 h, RDI rediffuse les documentaires *Le Rocket* et *Le Chandail* produits par l'ONF.

Les émissions spéciales à la radio

À CKAC (730), où les auditeurs étaient invités hier, sur le site Internet de la station, à répondre à la question suivante : « Le Centre Molson devrait-il être rebaptisé Centre Maurice-Richard ? », l'animateur de *Bonjour Montréal*, Paul Arcand, cède l'antenne dès 9 h à Mario Langlois et à Ron Fournier du service des sports.

À noter également : l'émission *Face à face*, animée par Jean Cournoyer et Jean Lapière, de 9 h 30 à 11 h 30, est retirée de l'horaire.

Quatre reporters rendent compte du déroulement de la cérémonie religieuse durant tout l'avant-midi.

De 10 h 30 à midi, Robert Fortin, de la salle des nouvelles, prend la relève, secondé par Mario Langlois et un membre du clergé.

Info690 (690) présente aussi une émission spéciale à la mémoire du Rocket de 10 h à midi. Jacques Camirand et Yvon Pedneault commentent l'événement en compagnie de l'abbé Bruno Toupin, en direct de la basilique Notre-Dame, dans le Vieux-Montréal.

Le prix de l'essence bondit de 10 cents

LE PRIX / Suite de la page A1

la région métropolitaine, le prix à la pompe n'a pas suivi. Jusqu'à hier, les détaillants vendaient l'essence ordinaire presque au niveau du prix plancher déterminé par la Régie de l'énergie du Québec. Aucun détaillant ne peut vendre à un prix inférieur au prix plancher (prix du gros plus le coût du transport et les taxes). Certains auraient transgressé cette règle.

À Montréal, la marge bénéficiaire normale oscille entre six à sept cents le litre.

« Malheureusement, dit M. Montreuil, la hausse ramène les prix de l'essence où ils devraient être à Montréal. »

Par ailleurs, selon l'agence Reuters, Ali Rodriguez, président de l'OPEP (l'organisation des pays exportateurs), a déclaré à Caracas, que l'organisation augmenterait sa production si les cours du pétrole restent à leurs niveaux actuels.

« Il y a déjà eu dix jours consécutifs au-dessus de 28 \$US et si cela se poursuit de manière permanente, le mécanisme de correction au marché sera automatiquement mis en marche avec une augmentation de la pro-

duction », a déclaré M. Rodriguez, ministre vénézuélien de l'Énergie.

En mars, l'OPEP s'était entendue sur un objectif de bande de fluctuation des cours entre 22 \$US et 28 \$US le baril à l'exportation, avec la possibilité d'augmenter ou de diminuer les exportations de 500 000 barils par jour si la moyenne sur 20 jours sortait de la fourchette.

M. Rodriguez a indiqué qu'il s'entreferait avec le ministre saoudien du pétrole Ali al-Naimi, à Ryad, avant la prochaine réunion de l'OPEP le 21 juin à Vienne.

La Presse

Renseignements : (514) 285-7272
Abonnement : (514) 285-6911

Télécopieur pour abonnement : (514) 285-7039
Lundi au vendredi de 6 h 30 à 17 h 30
Samedi de 7 h à midi
Dimanche de 7 h à 11 h

Rédaction : (514) 285-7070
Promotion : (514) 285-7100

Les petites annonces : (514) 285-7111
Télécopieur : (514) 848-6287
Lundi au vendredi de 8 h 00 à 17 h 30

Décès, remerciements : (514) 285-6816
Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30

Grandes annonces
Détailants : (514) 285-6931
National, TéléPlus : (514) 285-7306
Carrières et professions,
Nominations : (514) 285-7320

Comptabilité
Grandes annonces : (514) 285-6892
Les petites annonces : (514) 285-6900

La Presse est publiée par : La Presse, Ltée,
7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9.
<http://lapresse.infinet.net>

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés.

Envois de publication canadienne -
Contrat de vente numéro 0531650
Port de retour garanti. (USP5003692)
Champlain N.Y. 12919-1518.

LOTÉRIES

La quotidienne
à trois chiffres : 9-2-5
à quatre chiffres : 6-4-2-5
COLLECTES DE SANG

■ à Longueuil: 71^e collecte de sang du maire de Longueuil, sous-sol de l'église Saint-Charles-Borromée, 280, boul. Sainte-Foy, de 13 h à 20 h. Objectif: 225 donateurs;

■ à Montréal: Paroisse Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, avec la collaboration de la Caisse populaire Ville-Émard, église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours (sous-sol), 5959, boul. Monk, de 14 h à 20 h. Objectif: 125 donateurs;

■ à Montréal: Hôpital Sainte-Justine, salle Marcelle-Lacoste, 9^e étage, 3175, chemin de la Côte-Sainte-Catherine, de 9 h à 16 h 30. Objectif: 90 donateurs;

■ à Buckingham: Sûreté du Québec, collaboration avec Le Bulletin de Buckingham et le Club Richelieu, centre communautaire, 181, rue Joseph, de 14 h à 20 h. Objectif: 225 donateurs;

■ à Stanstead: *The Stanstead Journal*, école Sunny Side, 100, rue Principale, de 15 h à 20 h. Objectif: 150 donateurs.

DEMAIN DANS LA PRESSE



Virée coréenne

■ La communauté coréenne est plutôt discrète à Montréal. On l'associe plus souvent au réseau de dépanneur qu'à la grande culture asiatique. Pourtant, ce sont des Coréens, bien souvent, qui font la cuisine dans les bars sushi, dit Mitsiko Miller qui nous propose une virée particulière où l'on pourra découvrir l'art contemporain coréen, boire un thé au Bleu Caramel, manger un régal de kimchi dévastateur et faire un marché très épice dans Notre-Dame-de-Grâce.

QUESTION DU JOUR

La Presse
Service Liaison

Vous voulez vous faire entendre?
Répondez à la question du jour:
— par téléphone, en composant le 514-285-7333;
— par Internet : <http://lapresse.infinet.net>

Trouvez-vous excessive l'augmentation de 10 cents du prix du litre d'essence?

Êtes-vous surpris par la décision du gouvernement fédéral de détruire Big Brother, son mégafichier de renseignements personnels?

À cette question posée hier, le pourcentage des réponses obtenues a été:

Oui: 57 %
Non: 43 %

NDLR: Ce sondage maison sert uniquement à prendre le pouls de nos lecteurs et n'a aucune prétention scientifique.

Maurice Richard 1921-2000

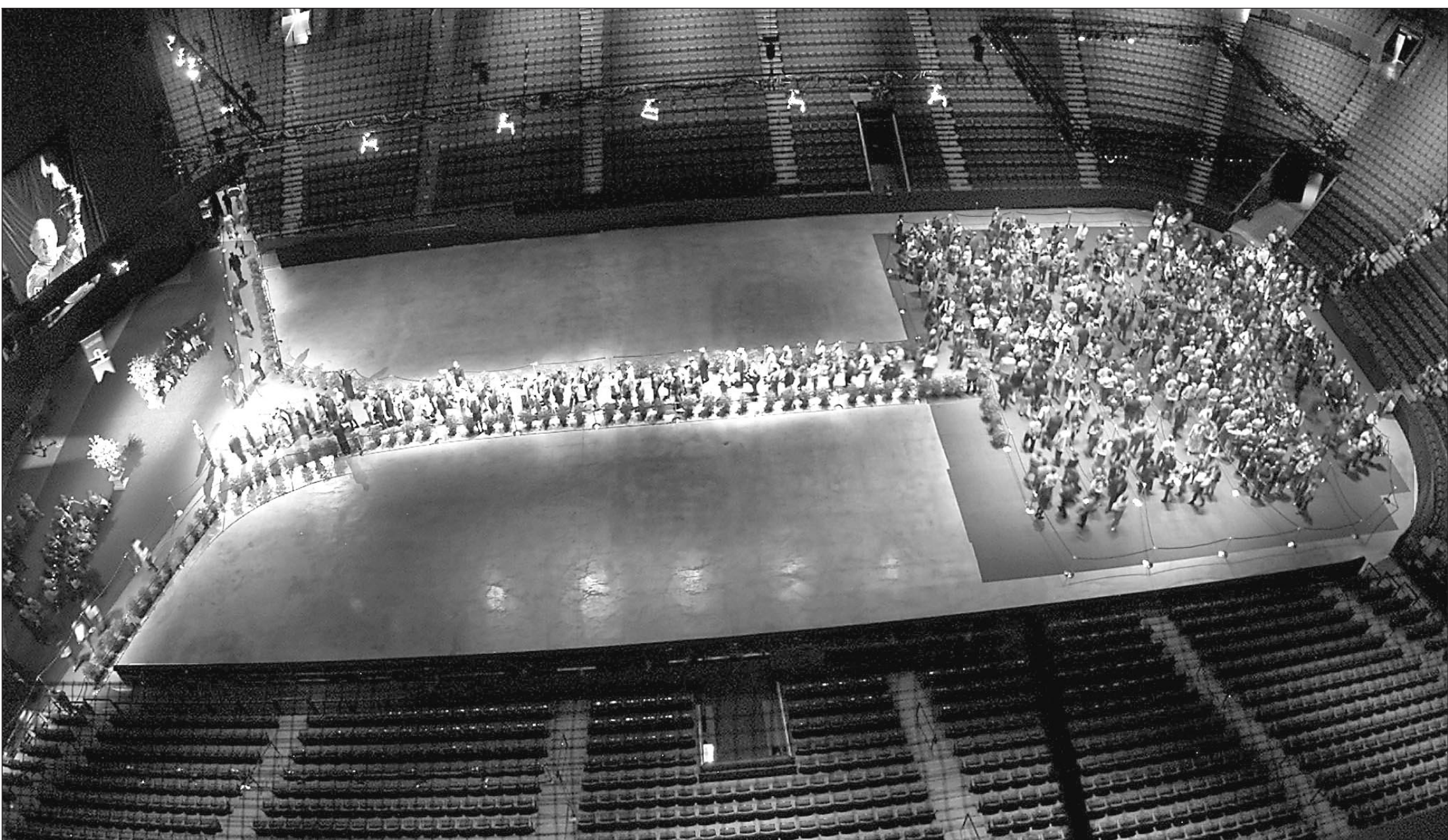
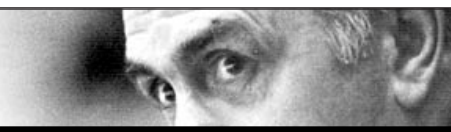


PHOTO REUTERS

Des milliers de personnes au Centre Molson

Pour s'approcher de la dépouille de Maurice Richard, les Montréalais ont fait la queue hier à l'intérieur et à l'extérieur du Centre Molson.

Sobriété pour les funérailles

Au moins 1000 places réservées au public à la basilique aujourd'hui

MARIE-CLAUDE GIRARD

Ni drapeaux ni tonnes de fleurs ni écusson ou chandails du Tricolore. Les funérailles nationales de Maurice Richard auront lieu dans la sobriété à la basilique Notre-Dame, en présence d'un nombre important de personnalités du monde politique et sportif.

Au moins 1000 places seront réservées au grand public, a indiqué hier le directeur général de la fabrique de la paroisse Notre-Dame, Yoland Tremblay. Un chiffre que ne pouvait confirmer hier en fin de journée Pierre Ladouceur, vice-président marketing du Canadien, qui a pris en charge l'événement. Les jubés, qui comptent 1500 places, devraient donc être remplis en partie par le public.

Huit anciens coéquipiers du Rocket porteront le cercueil : Émile Bouchard, Elmer Lach, Kenny Mosdel, Kenny Reardon, qui ont joué avec lui dans les années 40 ; son frère Henri Richard, Dickie Moore, Gerry McNeil et Jean Béliveau, qui l'ont côtoyé dans les années 50. M. Béliveau est lui-même aux prises avec un cancer.

Le protocole ne suivra pas l'ordre de présence de Québec ou d'Ottawa, explique M. Tremblay. « Compte tenu que cela ne se veut pas une cérémonie politique, ce ne sera peut-être pas toujours 'protocolaire'. » À propos de la sobriété du décor, il ajoute : « On n'a pas besoin de décoration. La basilique en elle-même est une décoration. » Les seules fleurs seront posées sur le cercueil.

À la suite d'échanges avec les services du protocole d'Ottawa et de Québec ainsi qu'avec la famille et la basilique Notre-Dame, le club Canadien a établi sa propre for-

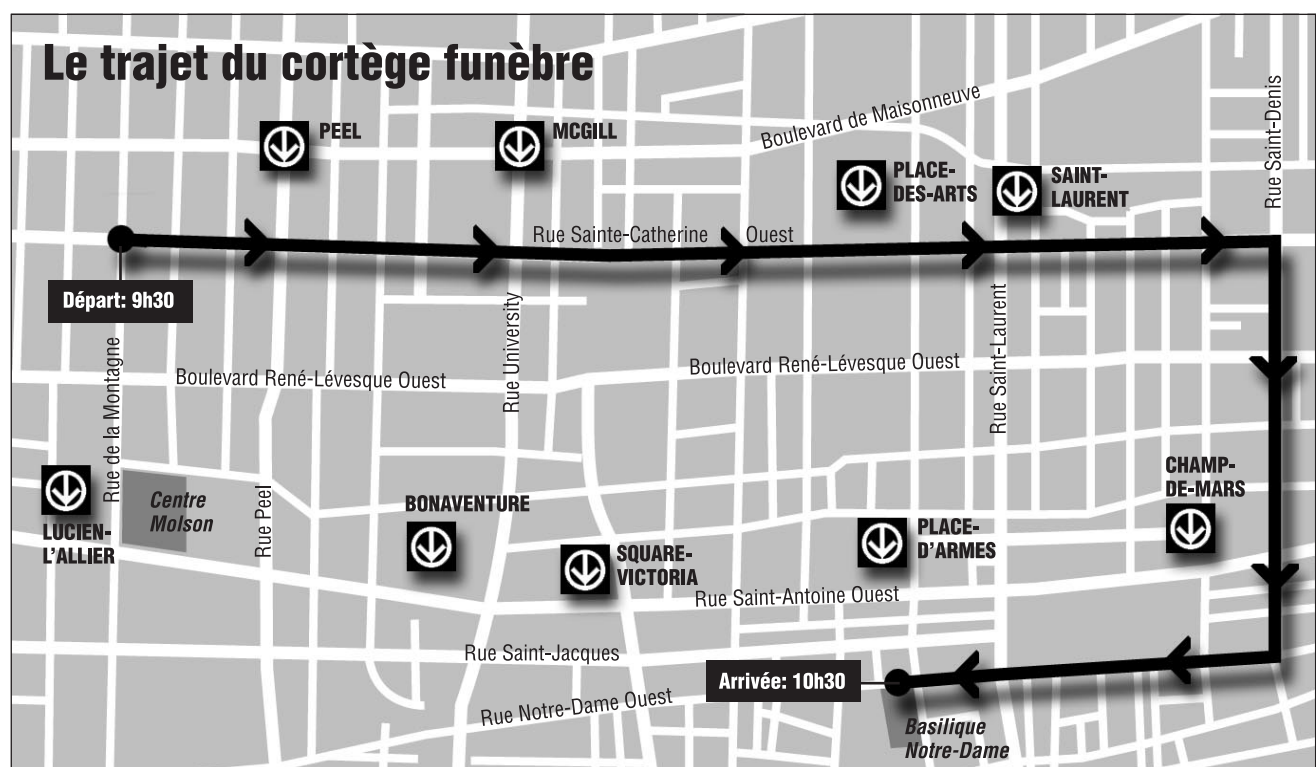
mule qui devait encore être précisée hier soir, selon M. Ladouceur.

La famille de Maurice Richard occupera la place d'honneur. Entre 150 et 200 parents et amis intimes devraient assister à la cérémonie. Suivront le premier ministre du Canada, Jean Chrétien, le premier ministre du Québec, Lucien Bouchard, de même que le chef de l'opposition à l'Assemblée nationale, Jean Charest. Dans les premières rangées aussi, le maire de Montréal, Pierre Bourque.

Derrière, on retrouvera tous les joueurs de l'équipe actuelle et d'anciens joueurs, capitaines, entraîneurs-chefs et dirigeants du Canadien. Une dizaine d'autobus ont été réservés pour transporter les représentants du Canadien du Centre Molson à la basilique Notre-Dame. Des sièges ont aussi été réservés près des joueurs de hockey pour les journalistes sportifs qui ne couvriront pas l'événement. Finalement, une section a été réservée aux médias.

Près de 800 personnes avaient confirmé leur présence hier. Les 2600 à 3000 places de la basilique risquent d'être vite occupées. Sur le parvis de l'église Notre-Dame, un écran géant et des hauts parleurs retransmettront la cérémonie.

Une cinquantaine d'élus, dont une quinzaine de ministres québécois, huit ministres fédéraux, deux sénateurs et une vingtaine de dé-



putés fédéraux, avaient confirmé leur présence hier après-midi. D'anciens premiers ministres, Brian Mulroney et Jacques Parizeau, assisteront à la cérémonie. Le conseil municipal de Montréal et la Communauté urbaine seront également représentés.

Un cortège funèbre de sept ou huit limousines partira de l'angle Sainte-Catherine / De La Montagne à 9 h 30 pour se rendre peu avant 10 h 30 à la basilique Notre-Dame. Il empruntera la rue Sainte-Catherine jusqu'à la rue Saint-Denis. De là, il descendra jusqu'à la rue Notre-Dame pour se rendre à l'église.

Le disparu sera accueilli par le

curé de la paroisse, M^{sr} Yvon Bigras. Un bon nombre de prêtres ont demandé à assister à la messe qui sera célébrée par le cardinal Jean-Claude Turcotte. Une soixantaine de proches du disparu suivront la dépouille.

L'installation des caméras de télévision a été faite avec soin, de façon à ce que les proches puissent se recueillir dans une relative intimité, explique M. Tremblay. Radio-Canada, qui capte la cérémonie pour les autres réseaux, a eu pour consigne d'éviter les plans trop rapprochés.

De nombreux techniciens s'affairaient hier après-midi à monter sur

la place d'Armes une estrade pour les équipes de télévision. Autour de la basilique, on déroulait des kilomètres de fils électriques. « Il n'y a plus d'électricité de disponible à l'intérieur », note Claude Giroux, un des quatre directeurs de site de Radio-Canada. Une génératrice de CBC devait venir prêter main forte en soirée.

L'écran géant, utilisé lors des spectacles de Céline Dion, sera alimenté par une double génératrice. Sitôt les funérailles terminées, il retournera aux États-Unis pour un spectacle de Diana Ross.

Rivalité avec Céline? Oubliez-ça, dit Ginette



Ginette Reno. Fan de Maurice... et de Céline.

ALAIN BRUNET

Puisque Céline Dion a décliné l'offre de chanter aux funérailles du Rocket pour les raisons qu'on connaît, d'aucuns pensent que Ginette Reno aurait pu s'offusquer qu'on la recrute en deuxième lieu. Avant même qu'on en fasse allusion au bout du fil, la chanteuse éclipe tout soupçon quant à sa possible frustration de jouer les seconds violons.

« On ne cesse de me demander si ça me fait quelque chose qu'on ait appelé Céline avant moi. Ben non ! Je suis un bon numéro 2 et si je fais ce que j'ai à faire, ce sera parfaitement correct. »

Parfaitement correct pour le numéro 9, est-on tenté d'ajouter. La chanteuse populaire sait bien que le Rocket n'aurait pas toléré la moindre friction entre ses artistes préférées. Dans ce contexte, à tout le moins.

« Et puis Céline, poursuit Ginette, je la trouve tellement gé-

niale, tellement grande dans son art. Je suis contente qu'on le lui ait d'abord demandé. En fait, nous deux, c'est pas comparable. J'ai eu mon temps, puis elle a eu le sien. On est fier d'elle. Et je n'ai pas fini ! »

Non seulement notre Ginette nationale désamorce-t-elle toute rivalité, mais encore loue-t-elle sa cadette. Et que dire de l'humour de notre interviewée : « À mes funérailles, je vais demander que Céline vienne chanter pour moi ! » De quoi tourner toute mauvaise langue en dérision.

Sans retenue, l'artiste se montre très fière de chanter aux funérailles de Maurice Richard. « Bien que je sois malheureuse de son décès et que je compatisse avec sa famille, c'est une grande fierté pour moi que d'aller chanter une dernière fois pour lui. »

Aux funérailles, donc, Ginette Reno interprétera *Ceux qui s'en vont*, signée Didier Barbelivien. Elle l'a

déjà endisquée et aussi interprétée lors du décès de son propre père. La famille Richard, indique-t-elle, aurait choisi cette chanson. Inutile d'ajouter que Ginette vivra « pas mal d'émotions » à la basilique Notre-Dame. « Je n'ai aucune idée de quelle façon je vais les vivre. Je ne le saurai que quand j'y serai. »

Les clavéristes Mario Parent et Charlot Barbeau accompagneront Ginette Reno. Hier, ils ont répété avec la chanteuse.

« Je voulais que mes musiciens viennent avec moi. Je voulais être appuyée. Je ne voulais pas de bande préenregistrée, je trouve ça tellement impersonnel ! Donc, avec de vrais musiciens, ça sera plus vrai. Moi je suis une femme qui aime ça les vraies affaires. »

On n'en doute pas une seconde, Ginette adorée. On devinera aussi que la chanteuse a souvent croisé Maurice Richard sur sa route.

« Ensemble, conte-t-elle, on avait fait l'ouverture du nouveau

Forum en 1968. Par l'intermédiaire du Père Sablon, on s'est aussi retrouvés ensemble dans plusieurs spectacles-bénéfices du centre Immaculée-Conception. À chacune de ces soirées, je lui chantais *La Vie*. Chaque fois, Maurice venait me retrouver et on se faisait une grosse caresse. J'ai toujours entretenu une très bonne relation avec lui. »

Ginette, en fait, a toujours admiré cet être entier, fait d'une pièce. « Lorsque je rencontrais Maurice (surtout au cours des années 70), il me parlait souvent de hockey. »

Hier, Ginette Reno s'est rendue au Centre Molson, elle a vu le Rocket. Elle a vu le peuple défiler devant la dépouille. « J'ai trouvé ça si beau, tous ces gens qui lui rendaient hommage. C'était vraiment correct, d'une grande sobriété. »

« Maurice Richard, conclut la chanteuse, il était comme moi. Il ne jouait pas juste avec son corps, il jouait avec son âme. »

Maurice Richard 1921-2000

« Il est passé de héros à légende »

Alain Vigneault croit que le Rocket laisse un très bel héritage

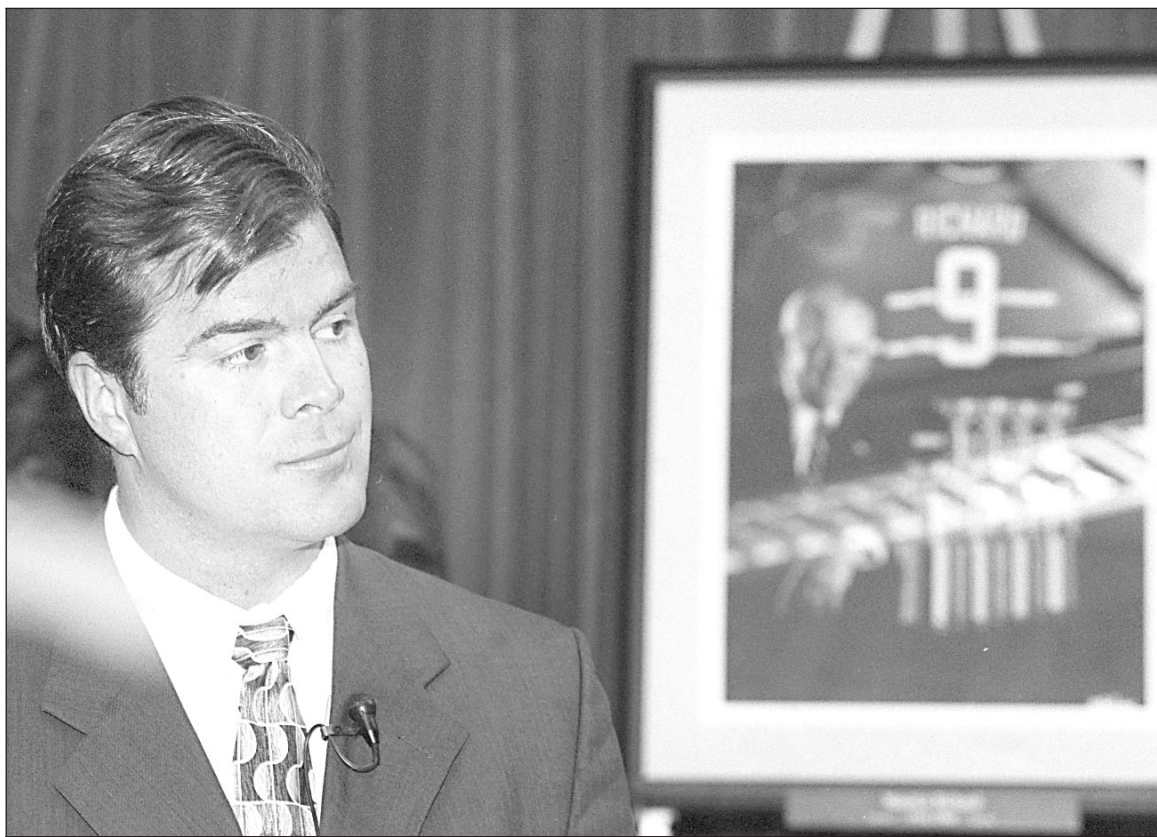
ALEXANDRE PRATT

Tout comme Maurice Richard, Alain Vigneault est un homme de peu de mots. L'entraîneur du Canadien aime les questions claires et les réponses franches et

directes. Mais hier après-midi, il était plus bavard qu'à l'habitude lorsqu'on lui a demandé de commenter le décès du Rocket.

« Je ne l'ai pas vu jouer, mais j'ai eu le privilège d'apprendre à le connaître un

petit peu en tant qu'entraîneur du Canadien. Il parlait peu, mais il était très gentil, surtout avec les enfants. Il jouait parfois avec mes enfants dans le Salon des anciens. Cet homme-là a marqué non seulement sa génération, mais toutes celles qui ont suivi. Il est passé de héros à légende. Il nous laissera un très bel héritage. »

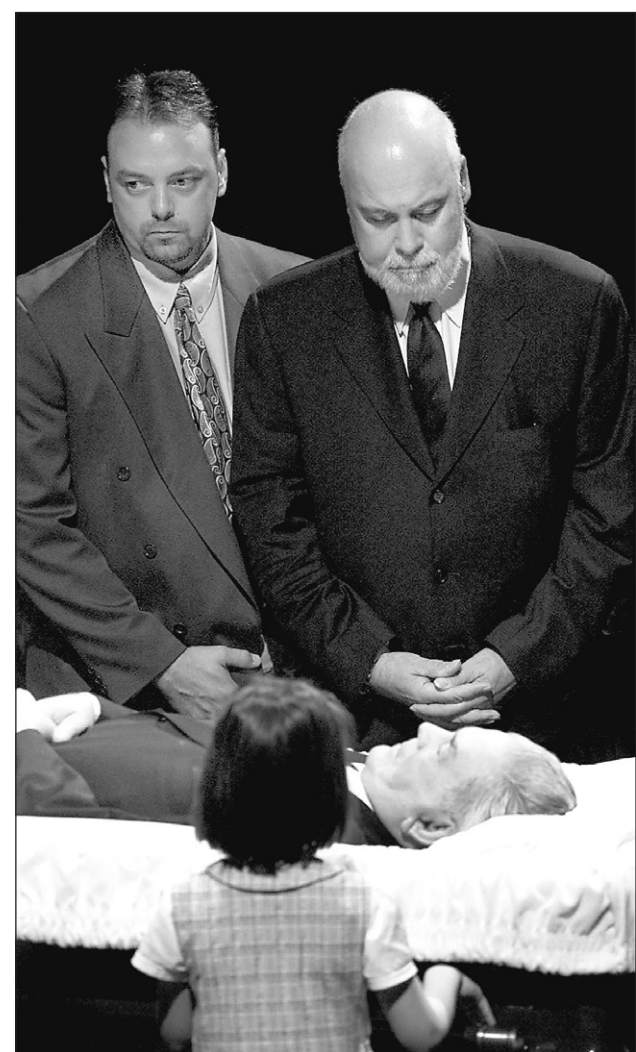


Le Rocket parlait peu, se souvient Alain Vigneault, mais il était très gentil, surtout avec les enfants. Il jouait parfois avec mes enfants dans le Salon des anciens.

Alain Vigneault a semblé grandement apprécié la sérénité entourant les événements de la journée d'hier. « J'ai énormément de respect pour la famille, qui a permis à tout le monde de participer au deuil. »

Le directeur général du Canadien, Réjean Houle, est arrivé parmi les premiers afin de pouvoir se recueillir avant l'ouverture des portes. « Je ne suis pas surpris de l'hommage qui lui est rendu aujourd'hui. Le Rocket est unique en son genre. Lorsque je me suis approché de lui, j'étais ému. C'est difficile de décrire ce que j'ai ressenti. »

Le président de la Fondation Maurice-Richard et ancien directeur général du Canadien, Serge Savard, a quant à lui laissé savoir que la famille décidera au cours des prochains mois de ce qu'ils feront avec les nombreux dons acheminés cette semaine à la fondation.



René Angelil s'est recueilli devant la dépouille du Rocket hier au Centre Molson

RENÉ ANGELIL

Mon idole, mon inspiration...

MATHIAS BRUNET

Ému, René Angelil l'était au plus haut point après s'être recueilli sur le cercueil de Maurice Richard, en fin de journée hier.

« Je suis convaincu que Maurice aurait aimé la façon dont ces funérailles ont été organisées », a d'abord lâché le gérant de Céline Dion.

Angelil a ajouté, les yeux rougis : « Je l'ai répété souvent, il était mon idole. Mon inspiration aussi. Quand j'ai été diagnostiqué (pour le cancer), il m'a servi d'exemple. Un grand homme. Un joueur de hockey avec un tel charisme, je n'en vois pas d'autre. Ses records seront battus, mais dans 2000 ans, on va encore savoir qui il est. »

Angelil est venu seul, sa Céline étant en convalescence après avoir été hospitalisée à New York pour des traitements de fertilité. « Céline n'est pas encore enceinte, mais nous désirons un enfant. Elle est alitée au moins jusqu'au 10 juin, elle ne peut absolument pas se déplacer. Les femmes savent de quoi je parle. »

PIERRE BOURQUE

Un souvenir impérissable

MATHIAS BRUNET

Le maire de Montréal, Pierre Bourque, a été renversé par l'ampleur des funérailles de Maurice Richard, hier au Centre Molson.

« Voir ces gens par milliers défiler, sentir cette fierté, cette solidarité, cet amour, je n'avais jamais vécu rien de tel, a-t-il lancé. On m'a déjà parlé des funérailles du frère André, mais je n'y étais pas. J'ai été profondément bouleversé par tant de sympathie. Je garderai un souvenir impérissable de cette journée. C'est vraiment dur d'exprimer mes sentiments. C'est comme si le Québec rendait hommage au meilleur de ses fils. Aujourd'hui, c'est vraiment le peuple qui a parlé. »

Pierre Bourque a apprécié le caractère sobre de l'événement, malgré la forte affluence. « Les gens ont défilé en silence, il y avait une immense sérénité. Mais il y avait également une joie. Oui, la tristesse cède la place à une immense fierté. »

PHIL GOYETTE

Un beau salut à Maurice

ALEXANDRE PRATT

Parmi les anciens joueurs de hockey présents hier au Centre Molson, il y avait l'ex-coéquipier de Maurice Richard, Phil Goyette.

L'ancien porte-couleur du Canadien, des Rangers, des Blues et des Sabres était ému après s'être recueilli sur le cercueil du Rocket. « C'est un beau salut à Maurice. Son décès m'a beaucoup attristé. Je l'ai vu au début du printemps et j'étais craintif pour lui car il me disait que sa santé n'allait pas pour le mieux. »

Ironiquement, même si Phil Goyette a joué pendant quatre ans avec Maurice Richard (« évidemment, on a gagné la coupe les quatre fois ! »), c'est après sa carrière qu'il a appris à mieux connaître le Rocket. « On a beaucoup voyagé ensemble. On a aussi tiré plusieurs coups à pêche. Au cours de toutes ces années, il sera demeuré un homme simple et près du public. Je me rappelle très bien de lui alors qu'il était arbitre dans notre ligue. Comme je le connaissais bien, il ne me donnait jamais de punition et nous gagnions presque tout le temps ! Je ne dirais pas que c'était arrangé, mais... », laisse-t-il tomber, pince-sans-rire.

Patrice Brisebois a entendu parler du Rocket même sur la Côte d'Azur

MATHIAS BRUNET

De nombreuses personnalités sportives, dont quelques joueurs du Canadien, sont venues hier rendre hommage au Rocket au Centre Molson.

Le défenseur Patrice Brisebois venait à peine d'arriver à Monaco, dimanche, quand la direction de l'équipe lui a demandé de reprendre l'avion en direction de l'Amérique.

« Ma femme m'a annoncé son décès une heure après ma descente d'avion, a-t-il dit. Pourtant, avant mon départ, son état de santé s'était amélioré, disaient les médecins. J'étais vraiment convaincu qu'il s'en sortirait, il était un homme tellement fort. Je ne sais pas pourquoi, mais je ne m'attendais pas à voir Maurice Richard mourir. Peut-être parce qu'il était un mythe. Je n'en ai pas dormi de la nuit. »

« Une chose est sûre, a ajouté Brisebois, tous les joueurs seront là aujourd'hui pour lui rendre un dernier hommage. Je sais que Saku Koivu et Martin Rucinsky rentreront d'Europe à temps eux aussi. Les Russes également. »

Brisebois repartira néanmoins demain afin d'assister au Grand Prix de Monaco. « J'ai déjà un souvenir impérissable. J'ai ramené de Cannes un journal qui dédie

une page au décès de Maurice Richard. On ne s'imagine pas à quel point le Canadien, c'est gros partout dans le monde. J'espère juste remporter une autre Coupe Stanley ici. »

José Théodore

Le jeune gardien José Théodore était ému lui aussi. « Je me sens tout drôle en dedans. C'est une journée dont je vais me rappeler toute ma vie, je la raconterai à mes petits-enfants. Je me souviens, la première fois que je l'ai croisé, il m'avait dit : "C'est beau l'jeune, lâche pas." J'avais été vraiment surpris qu'il s'adresse à moi... »

Ronald Corey

L'ancien président du Canadien, Ronald Corey, était heureux de voir cette belle solidarité au sein de la famille du Tricolore. « Quand je vois ça aujourd'hui, je suis vraiment content qu'on ait réussi à ramener tous les anciens dans l'entourage de l'équipe il y a plusieurs années. Je suis également fort heureux que Maurice ait eu la chance de voir la mise sur pied du projet de trophée Maurice-Richard. Il faut dire que le commissaire Gary Bettman a été d'un immense support dans ce projet. Je me rappelle, le propriétaire des Blackhawks, Bill Wirtz, avait rendu un

énorme hommage au Rocket. Il avait affirmé qu'il croyait que la Ligue nationale ne survivrait pas à sa retraite. Maurice Richard aura eu l'occasion d'être témoin de tout ça. »

Pierre Lacroix

Le directeur général de l'Avalanche du Colorado, Pierre Lacroix, gardera des souvenirs impérissables du « Rocket ».

« Je me souviendrai toujours de cette soirée du 3 janvier 1970. Nous étions invités à souper chez Maurice Richard, ma femme était enceinte de neuf mois. Elle a eu ses contractions dans le salon. Maurice l'a aidée à se rendre à l'auto, on a filé à l'hôpital, elle a accouché de Martin dans la nuit... »

Une autre fois, les deux hommes sont à la pêche dans le coin de Chibougamau. « Nous sommes dans l'auto, Maurice a faim et il décide d'arrêter dans une brasserie. C'est plein à craquer. On entre, Maurice demande une place pour deux. Le serveur est figé. Maurice répète sa phrase, le serveur est toujours figé. Il y a environ 150 clients dans la place. Soudainement, tous se lèvent et lui font une ovation. Pendant le repas, ils se sont tous levés à tour de rôle pour venir le toucher. »

Le premier Richard venait de la Saintonge

Il s'était établi en Acadie, où il a épousé Madeleine Blanchard en 1656

PIERRE BELLEMARE

Les ancêtres de Maurice Rocket Richard, après avoir quitté la France au milieu du XVII^e siècle, ont essaimé en Acadie où ils ont été victimes comme bien d'autres de la déportation de 1755.

Le premier à avoir quitté la France est Michel Richard, né vers 1630 dans un petit hameau de la région de Saintonge, une province de l'ouest (au sud du Poitou) dont la capitale est Saintes. Il s'est installé à Port-Royal, en Acadie, probablement en tant que militaire, d'où son surnom Sansoucy, selon la Société historique acadienne.

Mort en 1687 à Port-Royal, Michel Richard avait épousé Madeleine Blanchard, fille de Jean Blanchard et de Radegonde Lambert, en 1656. Elle lui aura donné dix enfants. De Port-Royal, les Richard s'installent ensuite à Pisiquit, toujours en terre acadienne, où le petit-fils de Michel, Pierre, et son arrière-petit-fils, Joseph, perpétuent le désormais célèbre nom de famille.

C'est alors que la déportation les chasse de l'Acadie ; les Richard débarquent à Saint-Pierre et Miquelon, en sol français, où une seule génération y grandira vers la fin du XVIII^e siècle.

Aux îles-de-la-Madeleine

Les Richard dérivent ensuite vers les îles-de-la-Madeleine, pour élire domicile d'abord à Havre-Aubert, en 1819, et plus tard à Havre-aux-Maisons, en 1872.

Le grand-père du Rocket, Henri, épousera Justine Devost en 1898 à Amqui, dans la Matapédia. Cependant le père de Maurice, Onésime, est le premier à atteindre la grande métropole, où il épouse Alice Laramée en 1920. Un an plus tard, soit le 4 août 1921, naissait la légende du hockey dont on pleure aujourd'hui la disparition.



Source : La Société historique acadienne

Infographie La Presse

Infographie La Presse

Maurice Richard 1921-2000

La fabrication d'un mythe



Ils étaient des dizaines de milliers à défiler devant le corps sans vie de Maurice Richard, que plusieurs voyaient pour la première fois. Des émus, des curieux, des nostalgiques, des suiveurs.

Ils venaient participer, au cœur de la cité, à la fabrication du mythe. Rendu là, l'élan du cœur alimente la rumeur médiatique et vice-versa. Comme une légende grandit et se déforme à mesure qu'on la raconte, mais ne survit qu'à cause d'une certaine vérité.

Danielle Ducharme, une fille de 24 ans, anneau au nez, n'aime même pas le hockey. Pourquoi se met-elle à pleurer en me parlant de Maurice Richard, qu'elle ne connaît que par son grand-père ? Elle m'a parlé de l'importance d'être là, de témoigner, de se rassembler autour du héros. Il fallait, dit-elle, qu'elle soit là.

Donna Clarke a 39 ans et à Kingston, en Jamaïque, où elle est née, il n'était pas souvent question du Rocket. Elle voulait pourtant y être, hier : « Je le vois avec le flambeau à la main et je me sens fière ; c'est bon pour nous de souligner notre soutien ; nous sommes tous humains. »

Dave Campbell, 53 ans, de Peterborough, en Ontario, est parti à 5 h hier matin, avec son frère Wayne. « Ma femme pense que je suis fou. Mais j'ai atteint un point dans ma vie où je sais que si je ne le fais pas, je vais le regretter. » Il venait rendre hommage.

« Pourquoi je suis ici ? Demanderiez-vous à un New-Yorkais pourquoi il irait voir Babe Ruth ? Gee, comment le dire en mots ? C'est

une partie de moi ! » dit Michael Holden, un Montréalais de 65 ans.

Venir prendre possession d'une portion de grandeur. S'approprier un peu de sa valeur. Dire qu'il est de « nous ». S'il est de nous, nous sommes de lui...



Yves BOISVERT

Un mythe commande aussi une part de mensonge. Comme celui voulant que le hockey moderne soit plus violent que celui du bon vieux temps de Richard. Deux vieux fans discutent devant la tente aux registres. « Les gars qui donnent des coups de bâton, ils devraient les bannir ! » dit Roland Roy, 71 ans.

Le hockey d'alors se jouait pourtant les coudes très haut et le Rocket était à son époque un des plus teigneux. « Il a fait tomber plusieurs de mes dents avec ses coudes, m'a fait des bleus sur tout le corps avec son bâton et ne tolérait jamais qu'on le frappe », a écrit lundi Howie Meeker, un ancien des Maple Leafs. Meeker raconte qu'en 1954, Richard avait scalpé un de ses coéquipiers, Cal Gardner, qui l'avait simplement plaqué. « Il (Richard) a frappé la tête de Cal avec son bâton, lui arrachant le cuir chevelu et découvrant son crâne ».

— Il fallait bien qu'il se défende, il en avait toujours deux ou trois sur le dos ! explique M. Roy.

Incroyable le nombre de personnes qui ont des souvenirs « intimes » de Maurice Richard. Richard Ouellet, 66 ans, agriculteur à la retraite et maire du village de Saint-Simon-de-Rimouski, est monté du Bas-du-Fleuve hier. En 1951, il avait 17 ans, et on organisait une soirée pour le Rocket. On lui offrait une voiture en cadeau et l'on sollicitait les dons du public. Il a envoyé dix cents et a obtenu un ruban souvenir avec la photo de Richard.

Plusieurs racontent qu'ils sont allés sonner chez Richard, sans prévenir, et qu'ils ont été reçus le plus naturellement du monde. « Maurice est dans le sous-sol, allez le voir », a dit sa femme à « Rocket » Boily, un homme de 35 ans dont le fils de cinq ans s'appelle... Maurice-Richard Boily. « On a parlé une demi-heure », dit-il, fier.

Un homme sort de sa chaise roulante en boitant. Il me fait signe qu'il est sourd-muet. Il écrit son nom, Yvon Therrien, 54 ans, et

avec ses signes me fait comprendre qu'il a pleuré et que Richard est très haut, très grand.

« C'est synonyme de fierté, dit Patrick Dussault, 24 ans. C'est mon grand-père qui m'en parlait. Il est décédé il n'y a pas longtemps, alors ça me touche beaucoup. » Son ami Yannick Poulin est venu « par curiosité ».

Danielle Campo, de Windsor, en Ontario, a établi un record du monde au 400 mètres style libre lundi soir, et hier, elle est allée voir le Rocket. Elle est totalement indifférente : ce sont ses parents qui l'ont entraînée là. Bonne chance quand même à Sydney...

Il y avait Pong Lum, 70 ans, un restaurateur à la retraite, Stéphane Dupuis, 29 ans, ambulancier à Val-d'Or, Louis-Daniel Peron, 10 ans, qui était « triste en dedans de nous ». Pierre Bourque, pas le maire, l'avocat. Il tient dans sa poche une photo de 1952, prise au collège Brébeuf : le Rocket était allé les voir jouer !

Ils étaient des dizaines de milliers, au cœur de Montréal, la ville qui a inventé le hockey à deux coins de rue de là, d'ailleurs, il y a plus de 100 ans. Certains pleuraient, certains s'en fichaient. Ils étaient émus par le seul fait de leur nombre. Et disaient combien Richard a fait grandir ce sport, et combien il l'a dépassé.

yboisver@lapresse.ca

Qui a giflé Campbell le soir de l'émeute ?

L'affaire pourrait ne jamais être éclaircie

ANDRÉ CÉDILLOT

Dans la fascinante histoire de Maurice Richard, il est un nom que personne n'a réussi à dénicher après 45 ans, et c'est celui du partisan qui a giflé le président de la Ligue nationale de hockey, Clarence Campbell, lors de l'émeute au Forum de Montréal, le 17 mars 1955.

À la police, à la Ville de Montréal, à la Cour municipale, aucun des nombreux employés en fonction ou à la retraite que *La Presse* a pu joindre depuis deux jours n'a été en mesure de lever le voile sur ce mystérieux personnage.

En fait, seul le sportif bien connu Jean-Louis Marinier, ex-proprétaire des Saints de Laval au hockey junior, a avancé le nom du pégriot Eddie Sauvageau, qui faisait la pluie et le beau temps sur la Main, à l'époque.

Encore là, rien n'est sûr, puisque M. Marinier dit tenir l'information du défunt réputé photographe de *La Presse*, Roger Saint-Jean. Passionné de hockey, celui-ci était au Forum le soir du fameux match qui ne s'est jamais terminé entre le Canadien et les Red Wings de Détroit.

Quelques jours après l'émeute, M. Saint-Jean aurait expliqué à M. Marinier avoir aperçu Sauvageau dans une allée, près du banc de Campbell. En voyant le jeune caïd, et connaissant sa réputation — « il était facile de deviner ce qu'il faisait au Forum ce soir-là », précise M. Marinier — M. Saint-Jean a vite pris des photos de lui, de face et de dos.

« J'ai sa photo de face, mais je vais la détruire », avait-il dit à M. Marinier. La version de l'ancien photographe de presse est plausible puisqu'une photo de l'émeute publiée dans le journal montrait des policiers tentant de maîtriser un homme costaud que l'on voit de dos. La scène se passait au pied de la rangée où était assis le président de la LNH, Campbell.

M. Marinier dit aussi connaître les individus qui ont fait éclater les bombes fumigènes qui ont semé le désordre dans le Forum. « Je les ai vus avec les bombes. Ce sont trois frères. Ils ont toujours gardé le secret. L'un est encore en vie, mais il refuse de parler publiquement. Je me dois de respecter sa décision », de souligner M. Marinier, qui est encore membre de la ligue de hockey Dépression.

Quant à Eddie Sauvageau, que M. Marinier connaissait de vue, il a été tué deux ans plus tard, le 7 janvier 1957, dans son logis du boulevard Pie-IX. Son ami et bras droit, Albert Marinello, l'a abattu de deux balles dans la tête après avoir perdu 20 000 \$ aux cartes. Il était convaincu que Sauvageau avait triché. Marinello, qui avait tout avoué à la police, s'est plus tard suicidé à la prison de Bordeaux.

De forte stature, Sauvageau, surnommé le « roi de la Main », était à la tête d'une petite armée de fiers-à-bras qui se faisaient payer par les propriétaires de tavernes et de boîtes de nuit pour faire régner l'ordre. C'est lui, en quelque sorte, qui a initié le « racket de la protection » dans le secteur du boulevard Saint-Laurent.

De son côté, l'hebdomadaire *Allo Police*, dans un reportage qui sera publié vendredi, affirme avoir toutes les preuves que l'auteur de l'agression est un certain Maurice Lacroix, décédé il y a quelques années. L'homme était ivre au moment de l'incident. Il avait été interpellé dans le Forum par la police, puis relâché sans qu'aucune accusation ne soit portée contre lui. Informées dix ans après les faits, la femme et la fille du défunt ont accepté de lever le secret.

Bien malin qui pourrait dire si tout cela n'est que folklore.



Photomontage d'époque dans *La Presse* du 12 mars 1937, montrant les funérailles de Howie Morenz dans un Forum bondé. En mortaises, le défilé qui a suivi (en bas, à gauche) et l'ex-proprétaire du Canadien Léo Dandurand se penchant sur la tombe du glorieux défunt (à droite).

En 37, 25 000 personnes assistaient aux funérailles d'Howie Morenz

PIERRE VENNAT

Le nombre de partisans du Canadien qui auront défilé, au Centre Molson, devant la dépouille de Maurice Richard dépassera sans aucun doute le nombre de ceux qui, en mars 1937, avaient défilé devant le cercueil de son illustre prédécesseur, Howie Morenz, beau-père de Bernard Geoffrion et grand-père de Danny Geoffrion, qui eux aussi porteront l'uniforme du Tricolore quelques générations plus tard.

Toutefois, l'assistance aux funérailles du Rocket, à l'église Notre-Dame, ne pourra sans doute pas dépasser celle du 11 mars 1937, aux obsèques du premier de nos grands du hockey à avoir droit à des funérailles nationales, Howie Morenz.

C'est que Morenz n'étant pas de foi catholique mais presbytérienne. Ses funérailles avaient pu être célébrées sur la glace même du Forum dont les gradins étaient remplis à capacité. On avait également placé des centaines de sièges sur la glace, des gens s'étaient massés dans

les rangées, les couloirs du Forum et à ses abords, de telle sorte que pas moins de 25 000 personnes s'y étaient présentées, selon *La Presse* du lendemain.

Non seulement ces funérailles avaient-elles, comme celles du Rocket ce matin, pris l'allure de funérailles nationales, mais la quasi-totalité des joueurs des huit équipes que comptait alors la Ligue nationale (Canadiens et Maroons de Montréal ; Rangers et Americans de New York ; Maple Leafs de Toronto ; Red Wings de Détroit ; Bruins de Boston et Black Hawks de Chicago) avaient tenu à être présents.

Voici un extrait du compte-rendu du lendemain : « Jeunes et vieux, du plus humble au plus grand, ils sont venus de tous les cadres de la société : professionnels et industriels, employés civils, ménagères et dames du monde, écoliers et écolières, bref tous les rouages de la société étaient représentés dans la vaste enceinte du Forum remplie à sa pleine capacité. Là où tous l'avaient acclamé. Howie reposait dans sa tombe, entouré de fleurs et de tous ceux qui l'avaient

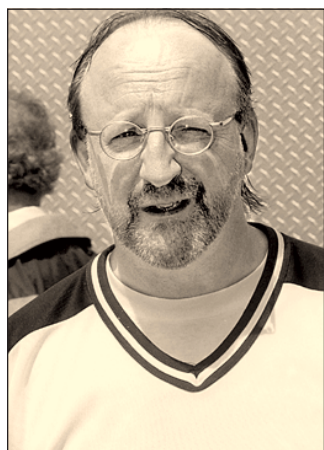
touché de plus près durant sa vie, mais aux acclamations avaient fait place un touchant silence. Nombreux sont ceux qui essayaient furtivement leurs larmes à l'écoute des paroles vibrantes et sincères du révérend Malcolm Campbell, qui prononça son oraison funèbre. »

Auparavant, pendant de longues heures, des milliers et des milliers de personnes avaient défilé devant la dépouille mortelle du grand joueur de hockey, exposée au Forum, en plein centre de la glace, là où Morenz avait gagné tant de mises au jeu.

Le Rocket, lui, ne pourra pas avoir ses funérailles sur les lieux de ses exploits. Non seulement pour des raisons religieuses, mais parce que le Forum, là où il s'est illustré, est en pleine reconstruction pour être transformé en centre d'amusement.

Mais le Canadien, lui, existe toujours, et Maurice Richard, au Centre Molson, était tout de même, un peu, chez lui. Catholique pratiquant, il est aussi chez lui à la basilique Notre-Dame.

Maurice Richard 1921-2000



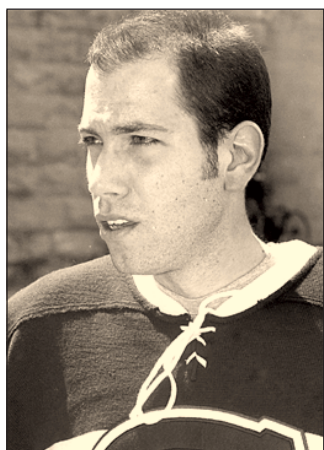
Jacques Bernier,
Québec

«C'est l'espoir d'un peuple qui s'en va. Il nous a montré qu'il faut se battre dans la vie pour réussir. Il fallait que je vienne aujourd'hui pour lui rendre hommage, car peu de légendes passent dans nos vies. On devrait décréter une journée internationale du hockey.»



Mireille Martin,
Laval

«Depuis ma tendre enfance, j'entends parler de Maurice Richard. C'est l'homme le plus grand. Ils n'en font plus des comme lui. Ça nous touche profondément son décès. La dernière chose qu'il nous reste à faire, c'est de lui rendre hommage.»



Simon Prieur,
Montréal

«Je vais au Forum depuis que j'ai deux ou trois ans. Près de la section 104, il y avait des photos de Jean Béliveau et Maurice Richard. Ma famille m'a tout raconté leurs exploits. Le Rocket, c'était tout une légende. Je suis venu lui dire un dernier au revoir.»



Émanuelle Tardif,
Saint-Laurent

«C'était un gars extraordinaire. Mes parents m'en ont tellement parlé. Maurice Richard avait la passion du hockey, il ne se laissait jamais abattre, il fonçait tout le temps, il n'avait jamais peur. C'est vraiment l'idole d'un peuple et tout le monde l'aimait. Il n'y en aura pas d'autres comme lui.»



Joseph Ghanime,
LaSalle

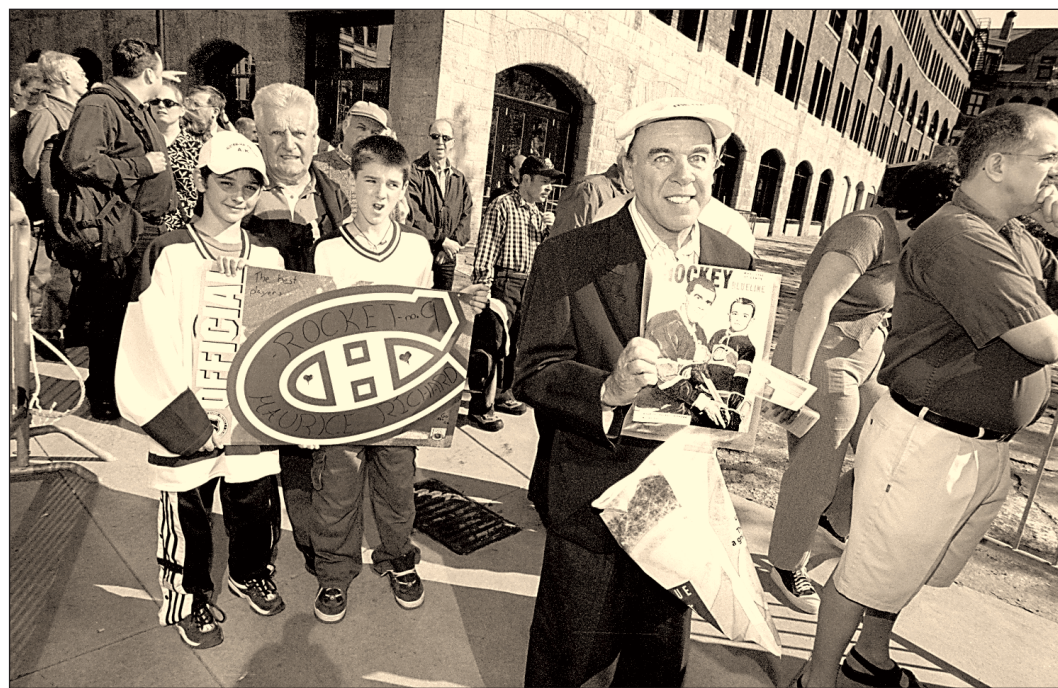
«J'ai assez pleuré pour Maurice. Je suis debout depuis 4h ce matin pour être certain de ne rien manquer. Le Rocket, c'était un génie de la patinoire. Il n'y a plus de joueurs comme lui aujourd'hui. C'est un symbole de fierté pour tout le monde. À chaque fois qu'il gagnait une coupe Stanley, je sautais au plafond.»

PHOTOS Martin C. Chamberland et Rémi Lemée
PROPOS RECUEILLIS PAR Hugo Dumas

Le peuple rend

Maurice-Richard Boily,
5 ans, et son père,
Rocket Boily, *35 ans*

«J'ai acheté ce chandail quand j'étais bien jeune et aujourd'hui, c'est mon fils qui le porte. J'avais dit à Maurice que je lui présenterais mon fils, que j'avais appelé comme lui. Malheureusement, ils n'ont jamais pu se rencontrer. Je suis content que la famille ait décidé de rendre le Rocket à son public. Ça fait longtemps qu'il ne joue plus et regardez tout le monde qui est ici aujourd'hui. Je suis le plus grand fan de Maurice Richard de ma génération. J'ai même peint ma Volkswagen rouge et j'ai écrit Rocket dessus.»



André Malouf,
Montréal

«Je suis arrivé à 5h du matin. Je voulais être le premier à entrer pour pouvoir dire bon voyage à Maurice. C'était mon idole et l'idole de tout un peuple. Je lui ai souhaité de jouer plein de belles parties de hockey avec les «old timers» en haut. Je vais coucher avec mon chandail du Canadien pendant toute la semaine. C'est une promesse. Maurice va rester gravé dans le coeur de tous les Québécois. Il dégageait beaucoup d'énergie et de magnétisme. Salut Maurice.»



Maurice Richard 1921-2000



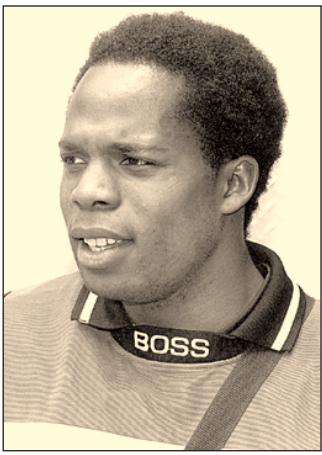
Jean-François Coderre,
Île-Bizard

«Je suis venu voir Maurice Richard une dernière fois. Mon père m'a toujours parlé de lui. Il me faisait regarder des vieux films. Personne n'est meilleur que le Rocket et moi, j'espère devenir aussi bon que lui.»



Diane Yarmush,
Knowlton

«Maurice était très gentil. Il était formidable. Mon fils a déjà fait des annonces de bottes Kodiak avec lui. Je suis venu lui dire: «*Rest in peace*».»



Ricardo Samedy-Florestal,
Montréal

«La première fois que je me suis acheté un bâton de hockey, je l'ai pris du côté gauche, comme Maurice. Il parlait avec ses yeux. Tout le monde comprenait ce qu'il y avait dans son coeur.»



Derrick Gangasingh,
Montréal

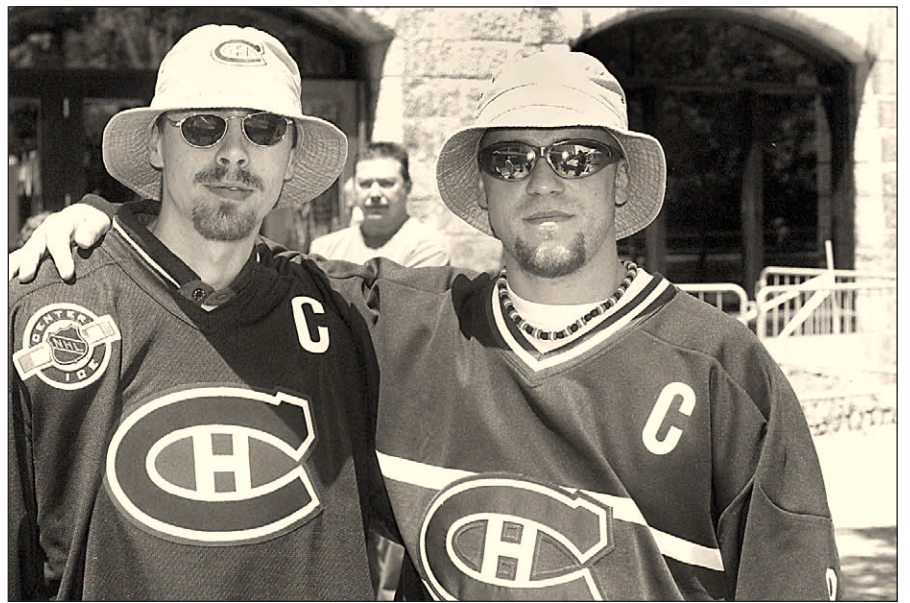
«C'est une idole pour moi. J'ai soupé avec lui en novembre. Il a été très gentil, très calme, très amical. Il a tellement apporté au hockey. Il y aura peut-être un Maurice Richard dans le futur, mais dans très longtemps.»



Pat Chak,
Saint-Hubert

«Je suis venu rendre un dernier hommage à Maurice. Quand je jouais au hockey, mes parents m'ont toujours dit que c'était lui le meilleur. Il a tellement été important pour le Québec. On va en entendre parler encore longtemps.»

hommage à Maurice



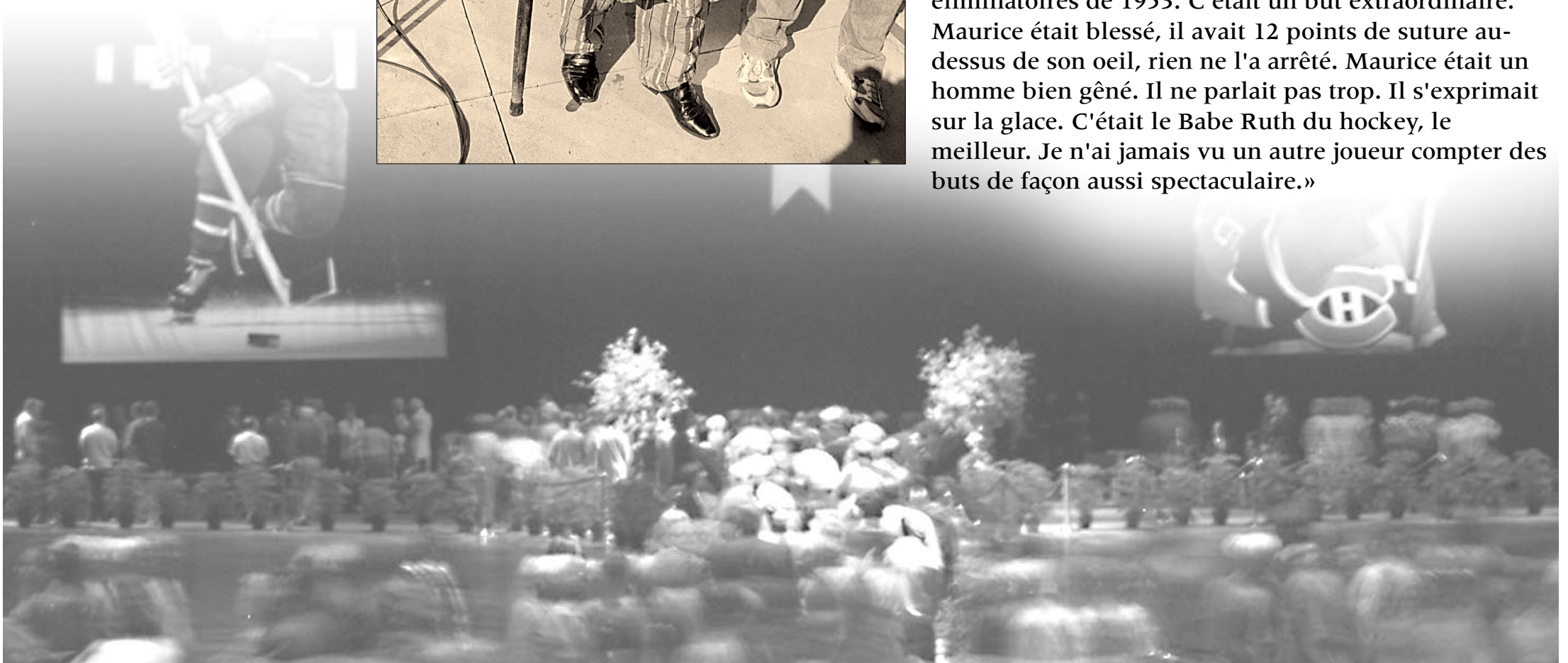
▲ **François Casavant et Yves Ouellet,**
Saint-Jean-sur-Richelieu

«C'est grâce à lui que nous sommes fiers d'être Québécois. Maurice Richard nous a carrément donné un sport national. C'est un des plus grands joueurs de l'histoire et il n'y en aura plus d'autres comme lui, c'est certain. Il était unique.»



▲ **Dickie Moore,**
ancien joueur du Canadien de Montréal

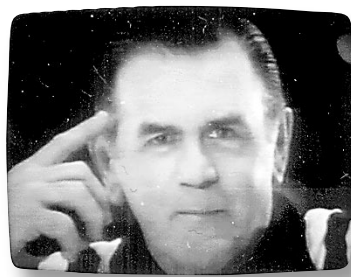
«Mon plus beau souvenir de Maurice Richard? Simplement jouer avec Maurice Richard. J'ai été sur la même ligne que lui pendant neuf ans. Je me rappelle quand il a compté le but gagnant dans les séries éliminatoires de 1953. C'était un but extraordinaire. Maurice était blessé, il avait 12 points de suture au-dessus de son oeil, rien ne l'a arrêté. Maurice était un homme bien gêné. Il ne parlait pas trop. Il s'exprimait sur la glace. C'était le Babe Ruth du hockey, le meilleur. Je n'ai jamais vu un autre joueur compter des buts de façon aussi spectaculaire.»



Maurice Richard 1921-2000

1980

Quand Maurice annonçait le Grecian Formula...



1 Maurice: Quand il s'agit de se sentir jeune, ça se passe avant tout ici...



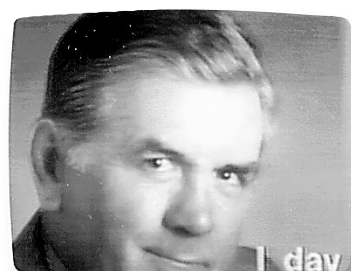
2 Voix off: Il y a trois ans, Maurice Richard a dit adieu aux cheveux gris et bonjour à Grecian Formula 16...



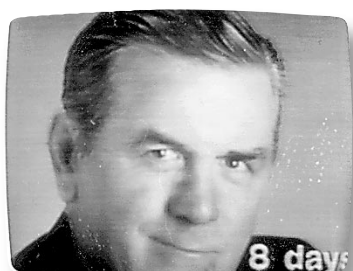
3 Maurice: Tout a été facile, souvenez-vous...



4 Voix off: Grecian Formula est aussi facile à utiliser que de l'eau et se marie à toutes les couleurs de cheveux...



5 Maurice: Le changement s'est fait graduellement...



6 Maurice: ...et paraît tellement naturel...



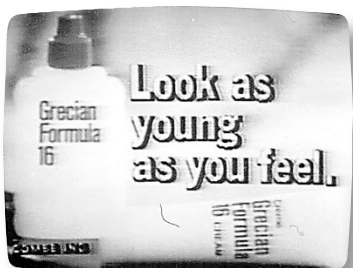
7 Maurice: ...personne ne l'a remarqué...



8 Maurice: ...je laisse juste un petit peu de gris... les femmes aiment bien ça...



9 L'entraîneur de hockey: Hé, Richard! Deux minutes pour avoir une si belle apparence!



10 Voix off: Paraissez aussi jeune que vous vous sentez grâce à Grecian Formula 16 en liquide ou en crème...

Les images de cette célèbre publicité qui a marqué le Québec ont été tournées en mars 1980.

Source Combe Canada

Infographie La Presse

Maurice Richard 9

Le Rocket... champion, toujours et à jamais.

Voici une photo de Maurice Richard, en guise de souvenir de cette joute du 1^{er} janvier 2000 opposant le Rocket de Montréal et les Voltigeurs de Drummondville. Que cette image de notre champion exalte en vous l'esprit sportif et la combativité qui alimentent toujours ce grand homme.

UltraConfort
(514) 493 5201



Maurice Richard dans une publicité de la Banque Nationale (diffusée aux environs de 1985). Cette publicité avait été réalisée par Pierre Savard.



Lors de l'acquisition de S. Albert par Ultramar, le contrat qui liait le Rocket à l'entreprise de mazout a été respecté. Dans le camion-citerne « souriant », on aperçoit un personnage à l'image de Maurice Richard, alors porte-parole pour S. Albert.

Vrai... jusque dans la publicité!

LUCIE LAVIGNE

Le Québec et les hommes grisonnants s'en souviennent : « Je laisse juste un petit peu de gris... les femmes aiment bien ça... »

Grecian Formula 16 est indissociable du Rocket. Vous avez dit sincère ? Maurice Richard poussait l'honnêteté jusque dans la publicité.

« C'est vrai qu'il s'en servait ! C'était normal pour lui. C'était de la vraie publicité, se souvient Jean Roy, l'agent du hockeyeur. Lorsque l'entreprise (Combe) a appelé, poursuit-il, Maurice s'en servait déjà. On n'a pas eu à se forcer, on connaissait le produit. Quand Maurice allait dans sa piscine pleine de chlore, il en mettait pour retenir ses cheveux et pour éviter que ceux qui étaient blancs jaunissent. »

Selon le fabricant de Grecian Formula, les premières images publicitaires de Maurice Richard datent de mars 1980. « Ensuite, deux autres campagnes ont été tournées », précise Linda Lienhop, de Combe Canada. D'envergure nationale, cette campagne a été diffusée en anglais et en français.

L'ami et gérant du Rocket se souvient également de son drôle d'air dans le message pour Bovril : « Je m'arrête toujours pour une tasse de Bovril ». Une publicité qui remonte très loin, tente de se remémorer Jean Roy.

Peu de temps après avoir quitté le Canadien, Maurice Richard joint (à titre de vice-président) l'entre-



L'ami et l'agent du Rocket des 30 dernières années, Jean Roy.

prise de mazout S. Albert. En 1993, Ultramar acquiert S. Albert et respecte le contrat qui liait le hockeyeur à la compagnie. « Il est alors devenu le porte-parole de notre division de chauffage (UltraConfort) », précise André Latreille, directeur du marketing chez Ultramar.

Maurice Richard, client de la Banque Nationale, a également fi-

guré dans une annonce pour l'institution financière en 1985 ou 1986.

Pierre Savard, réalisateur d'une kyrielle de messages publicitaires (il a travaillé avec Olivier Guimond pour Labatt, Willie Lamothe pour A & W, Claude Meunier pour Pepsi), se souvient du célèbre numéro 9.

Cette publicité, tournée dans un coin de la salle de rédaction de *La Presse*, a grandement touché le réalisateur qui est aussi un grand archviste de la publicité québécoise. « Dans cette campagne là, on a rencontré une dizaine des gens de passion et on ne parlait pas d'argent, mais plutôt de valeurs humaines, des jeunes ou d'audace », raconte le réalisateur Pierre Savard. Parmi ces personnalités, poursuit-il, il y avait Maurice Richard...

« Une fois l'entrevue terminée, on a tout à coup vu couler de grosses larmes sur ses joues. » Que se passait-il ? « Maurice Richard nous racontait comment il avait annoncé à sa famille son départ du Canadien », se rappelle Pierre Savard. « C'est à peu près le plus gros plan que j'ai fait dans ma vie. Ce qui est dommage, c'est que ce bout de bobine a été jeté », soupire-t-il.

Les nostalgiques de la publicité peuvent pianoter www.maurice-richard.com, un nom de domaine acquis par rebelles.com en juin 1999 et qui donne accès à une cinémathèque virtuelle de la publicité québécoise ainsi qu'à une page Web destinée à recueillir les témoignages s'adressant au défunt hockeyeur.



Richard / Riopelle au Musée d'art contemporain de Montréal

STÉPHANIE BÉRUBÉ

Le Québécois Maurice Richard savait jouer au hockey. Après, il n'y a plus eu de vrais joueurs. Ils se sont mis à se taper dessus sous prétexte que ça amusait les foules...

Jean-Paul Riopelle (Entretiens avec Riopelle, Gilbert Érouart, Éditions Liber, 1993)

En mai 1995, le Rocket est de passage au Musée d'art contemporain de Montréal, où il remet au directeur du musée, Marcel Brisebois, l'oeuvre de Jean-Paul Riopelle *Hommage à Marcel Duchamp (Hommage à Maurice Richard)*.

Le Musée d'art contemporain de Montréal présente depuis hier une nouvelle exposition, exposition qui n'était pas prévue dans son calendrier : *Hommage à Marcel Duchamp (Hommage à Maurice Richard)*, l'oeuvre que Jean-Paul Riopelle avait faite en l'honneur de son idole, le Rocket, est accessible à tous, à l'entrée du musée.

Maurice Richard et Jean-Paul Riopelle avaient beaucoup en commun : ils sont tous les deux nés à la même époque, à Montréal, et leurs carrières ont pris leur envol environ au même moment. Une légende prétend même que le peintre et l'athlète auraient joué au hockey ensemble sur la glace du parc La-Fontaine.

Mais une chose est certaine, Jean-Paul Riopelle aimait beaucoup Maurice Richard. En 1990, le peintre reçoit le hockeyeur dans sa maison des Laurentides, sous le regard de quelques journalistes, et lui offre une oeuvre : une immense porte de contre-plaqué qu'il a peinte des deux côtés. Lorsque les

journalistes demandèrent à l'artiste pourquoi il avait choisi une porte pour fabriquer une oeuvre pour Maurice Richard, Riopelle expliqua qu'il n'avait plus de toile à la maison et qu'il avait donc pris ce qu'il avait sous la main.

D'un côté de la porte, Riopelle rend hommage à l'artiste Marcel Duchamp ; de l'autre, c'est Maurice Richard qui est à l'honneur. On y retrouve deux silhouettes de bâtons de hockey qui dessinent le V de la victoire et des formes qui rappellent des rondelles de hockey et des lames de patins. Profitant de la présence de sa source d'inspiration dans sa demeure, Riopelle demanda à Maurice de laisser une trace indélébile sur la porte. Devant les flashes des caméras, le Rocket se prêta au jeu et déposa sa main sur la porte pendant que l'artiste l'asperge de peinture rose fluorescente. Les deux hommes y ont aussi apposé leurs signatures.

Maurice Richard, qui n'était pas un collectionneur d'art, a fait don de l'oeuvre de Riopelle au Musée d'art contemporain de Montréal en 1994 ; elle fait depuis partie de la collection permanente de l'institution. *Hommage à Duchamp (Hommage à Maurice Richard)* sera exposé dans le hall d'entrée du musée de la rue Sainte-Catherine pendant quelques semaines.

Maurice Richard 1921-2000

Toujours honnête



Michel Blanchard

Ceux qui n'ont pas connu Maurice Richard à ses débuts avec le Canadien ne peuvent pas savoir à quel point celui qui allait devenir, toutes générations confondues, le hockeyeur le plus électrisant de l'histoire de ce sport, avait de la difficulté à aligner deux mots.

Timide à l'extrême, renfermé comme une huître, Maurice Richard ne parlait jamais pour ne rien dire puisqu'il ne parlait à toutes fins utiles pas.

De là à avancer qu'il était muet comme une carpe, il y a un pas que ceux qui l'ont bien connu ne franchissent pas. Sans distinction, Maurice aimait parler aux gens ordinaires.

Sauf dans cette petite histoire de rien du tout qui explique cependant fort bien dans quel drôle de moule l'homme avait été façonné.

En 1950, Maurice Richard vient d'avoir 29 ans. Il est au faite de sa gloire. Il vient de connaître une saison de 43 buts qui, malheureusement, se termine par une élimination rapide du Canadien en demi-finale, quatre matches à un contre les Rangers.

Début juin, il est embauché par John et Patrick Kuenlan, les propriétaires du La Barrière Fishing Game Club, situé à la limite de Sainte-Émélie-de-l'Énergie. Il doit jouer le rôle d'un pêcheur invité dans un film tourné en huit millimètres, qui allait servir à mousser la renommée de la maison auprès de la clientèle américaine.

Roger Beaudoin, 29 ans lui-aussi, est embauché à titre de guide.

Roger Beaudoin, 79 ans aujourd'hui, était

bûcheron de son métier. Il travaillait à l'époque pour des compagnies américaines à quatre piastres de l'heure et 104 dollars par mois. L'été, il arrondissait ses fins de mois en guidant différents invités du club de pêche La Barrière.

« J'ai guidé Maurice Richard durant trois jours et il n'a jamais ouvert la bouche. Quand je lui demandais si l'endroit choisi pour pêcher le satisfaisait, il répondait que tout était correct. Oui, non, oui, ça va, tout est beau, Maurice Richard ne demandait jamais rien.

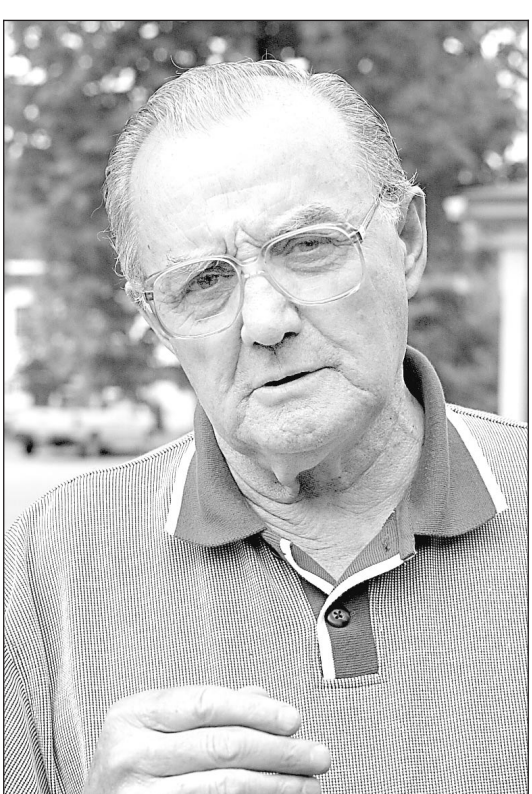
« Toujours est-il qu'on commence à tourner. Le cinéaste s'appelle Wiseman. Quelques scènes sont truquées. Je me souviens d'avoir descendu à la hâte jusqu'au Lac Vase, dans un petit bassin d'eau, une belle grosse truite mouchetée de quatre livres et demie prise au Lac Marguerite. Maurice avait déjà été largement filmé en train de moucher. On me demande de planter un hameçon dans le dos de la truite afin d'être certain de ne pas la perdre. Je la lance à l'eau et lui donne une bonne trentaine de pieds de corde. Aussitôt, le manche de ligne est passé à Maurice. Silence, on tourne. Maurice se bat avec la truite. Il prend une bonne vingtaine de minutes avant de l'embarquer dans la chaloupe. Toujours pas un mot.

« Le soir, on me demande de cuire le poisson sur la grève. Je m'étais muni de morceaux de bois d'érable et d'épinette bien secs. Je fabrique une bonne braise. J'empale la truite dans un bout de branche. Retenue par deux fourches, je la place un pouce au-dessus de la cendre enflammée. Après deux heures de cuisson, la truite ressemble à un morceau de charbon tellement la peau est rôtie et noircie. Mes invités n'en mènent pas large. Et pas un d'entre eux ne veut goûter à ça.

« J'enlève la peau du dos de la truite d'un léger mouvement de mes mains. Dépose un bon morceau de beurre sur la chair rouge. Sale et poivre à satiété.

« Maurice avait trouvé ça bon. Ils m'ont demandé d'en faire cuire une autre...

« À cette époque, Maurice n'était pas un bien grand pêcheur. S'il l'est devenu, c'est bien après 1950. Je me souviens, pour moucher, qu'il avait un manche en bambou doté d'un moulinet ordinaire. Je me souviens



Roger Beaudoin a eu un aperçu du véritable caractère de Maurice Richard.

PHOTO ROBERT MAILLOUX, La Presse

tendre une bonne douzaine de grosses truites rouges.

« Une autre séquence truquée : des truites, il n'y en avait que deux. Deux maudites belles que nous avions montrées à bout de bras. Dans le film, cette séquence a été reprise six fois de suite. »

Inutile de se demander si Maurice Richard a participé à d'autres films publicitaires, par la suite.

Cet incident, banal en soi, illustre cependant fort bien de quelle laine l'homme avait été tricoté.

Maurice Richard n'avait pas apprécié la séquence filmée de la truite déjà enfilée à son hameçon qu'il ramenait à la chaloupe.

Il n'était pas du genre à « faire croire des accroires au monde ».

Se sentant arnaqué, Maurice Richard n'avait pas adressé la parole à son guide, durant trois jours.

C'était sa façon bien à lui de dire que même à la pêche, il ne mangeait pas de ce pain-là.

Tous les grands athlètes ont vécu semblables aventures.

Heureusement, en embauchant Jean Roy comme agent, Maurice Richard s'est par la suite définitivement prémuni contre les entourloupettes provenant d'entrepreneurs peu scrupuleux qui n'en avaient que pour leur profit.



N.B. Jean-Jacques Gauthier, compagnon de pêche de Maurice Richard pendant des années, se rappelle très bien de cet épisode. Il se souvient que Maurice Richard lui avait confié n'avoir pas du tout apprécié avoir dû faire le bouffon devant une caméra.

M. Gauthier tient aussi à souligner que Maurice Richard était d'abord et avant tout un membre au Club de pêche Veltic, près de Saint-Michel-des-Saints, et affirme ne pas se souvenir que Maurice soit aller pêcher au club de pêche de Réal Massé, aussi souvent que ce dernier l'a prétendu dans *La Presse* d'hier.

Selon Jean-Jacques Gauthier, Maurice était un piètre moucher et disait des pêcheurs adeptes de la mouche qu'ils étaient tous des menteurs.

Un exemple pour les joueurs russes

ELENA BOTCHORICHVILI
collaboration spéciale

Sous le titre « Maurice Richard est parti vaincu », le quotidien moscovite *Noviy Izvestia* a annoncé hier à ses lecteurs le décès du Rocket.

Ce retard s'explique par le fait que la plupart des journaux russes ne paraissent pas le lundi. La nouvelle est maintenant connue à travers le royaume.

« Huit fois gagnant de la Coupe Stanley avec le Canadien de Montréal, Maurice Richard est décédé à l'âge de 78 ans, écrit *Noviy Izvestia*. On lui avait donné le surnom de *Raketa* en raison de sa vitesse. Il a joué pour le Canadien pendant 18 saisons. Il était de l'équipe qui a remporté le trophée suprême cinq années de suite. L'agence Associated Press, qui a dressé une liste des 100 plus grands athlètes du XX^e siècle, le classe au 62^e rang. »

Noviy Izvestia a rappelé les incidents du 13 mars 1955, à la suite desquels le Rocket avait été suspendu, et relate brièvement les émeutes qui en ont résulté.



L'article qui est paru hier dans le quotidien *Noviy Izvestia*.

« Le jour suivant l'émeute, Richard a parlé à la radio canadienne. Il a reconnu sa faute et a promis aux amateurs qu'ils allaient avoir la Coupe Stanley l'année suivante. *Raketa*-Richard a tenu parole : les cinq années suivantes, le trophée le plus convoité de la LNH n'a pas quitté Montréal. En 1960, Richard a abandonné le hockey, vaincu. »

D'une façon générale, les jour-

naux russes ont traité la nouvelle sobrement, car le Rocket, s'il était une figure familière auprès des joueurs et des gens du milieu du hockey, était en revanche moins connu du public. Ainsi, hier, les séries éliminatoires de la LNH et l'état de santé d'Eric Lindros occupaient un espace beaucoup plus important dans l'actualité.

Une empreinte indélébile

Hier, Vladimir Petrov, président du Club des étoiles de hockey de Russie, un organisme qui regroupe les anciens joueurs, a lu à *La Presse* un communiqué officiel en réaction au décès du Rocket. Petrov, qui dirige ce Club depuis 14 ans, a fait partie d'un célèbre trio avec les Kharlamov et Mikhailov au sein de la formation de l'URSS, lors de la série du siècle en 1972.

« Maurice Richard a laissé une empreinte indélébile dans le hockey mondial, dit le communiqué. Il était en avant de son temps et de nombreux joueurs de hockey, même russes, ont grandi en le prenant comme exemple. Le Club des étoiles de hockey de Russie garde de Maurice Richard un souvenir impérissable. Nous présentons nos condoléances à la famille éprouvée et à tous les amateurs de sports. »



Les membres de l'Assemblée nationale ont observé un moment de silence hier à la mémoire de Maurice Richard.

« Le but vainqueur »

Un dernier hommage au Rocket à l'Assemblée nationale

PAUL ROY
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Il y a des personnes qui marquent leurs proches ou leurs amis, d'autres qui laissent un souvenir inoubliable à leurs collègues de travail. D'autres, encore, ont parfois l'occasion de poser un geste qui fait l'actualité et qui reste en mémoire. Mais peu d'hommes et de femmes laissent dans l'histoire de leur pays une trace indélébile. M. Maurice Richard fait partie de cette dernière catégorie.

— Lucien Bouchard

L'Assemblée nationale, qui fait relâche aujourd'hui à l'occasion des obsèques de Maurice Richard, a tenu hier à lui rendre hommage. À tour de rôle, le premier ministre, le chef de l'opposition et le chef de l'Action démocratique ont vanté les qualités du numéro 9 du Canadien, décédé samedi à l'âge de 78 ans.

Évoquant son record du plus grand nombre de buts en prolongation, en séries éliminatoires, M. Bouchard a souligné : « Quand il y avait de grands moments, où il fallait quelqu'un qui dépasse les autres, quand il y avait un défi qui était lancé par les événements, une attente de toute une population, des milliers de personnes dans un aréna, il y avait quelqu'un qui était capable de se hausser, de se hisser, je dirais, au niveau de l'événement et des attentes. C'était Maurice Richard, avec le but vainqueur. »

Et le premier ministre de conclure en suggérant : « Peut-être joue-t-on au hockey au paradis ? Si c'est le cas, je lui lance, au dé-

but de cette nouvelle partie qu'il va certainement encore remporter, ce mot d'encouragement qui, au Forum, résonna souvent à ses oreilles : 'Donne-leur ça Maurice !' »

Le chef libéral Jean Charest a pour sa part rappelé que la Ligue nationale de hockey était en difficulté au moment où Maurice Richard y a fait ses débuts, dans les années 40. Et qu'il a provoqué une renaissance du hockey qui ne s'est pas démentie depuis.

« Ses courses fulgurantes, ses buts comptés d'une façon incroyable, ses prises de bec avec les adversaires — de temps en temps même avec les arbitres —, tous ces gestes forment non seulement un chapitre, mais un volume de notre histoire. »

Maurice Richard avait cessé d'intimider les gardiens de buts depuis dix ans, quand le jeune chef de l'ADQ est né. Ce qui n'a pas empêché Mario Dumont d'affirmer que le célèbre hockeyeur avait « transcendé son sport ».

« Il était un homme de valeurs et il a porté le flambeau de plusieurs valeurs qui nous sont chères au Québec : le travail, la volonté de s'affirmer, la fierté, la famille. »

Le député libéral de Mont-Royal, André Tranchemontagne, qui fut président de la brasserie Molson et qui s'est décrit comme un ami de M. Richard, a vanté la fidélité et la droiture du disparu. Après quoi les parlementaires ont observé un moment de silence.

Des témoignages touchants

■ Monsieur Richard, C'était au Gala du Panthéon des Sports l'automne dernier.

Je suis tellement content de vous avoir parlé ce soir-là.

Vous étiez à côté de moi et je n'osais pas. Puis je me suis levé et j'ai osé. Osé aller dire quelques mots à une très grande partie de mon enfance.

Proche de vous, vous m'avez fait penser à mon père que j'ai perdu il y a sept ans. La même force vieillie. Et puis la même simplicité.

Mes mots sont venus facilement. Les vôtres aussi.

Dans le fond, c'est comme si on s'était connus. Vous m'avez dit que vous aimiez bien le tennis. Je vous ai dit qu'on aimerait beaucoup vous avoir avec nous à Jarry au tournoi de cet été.

Vous m'avez alors répondu simplement qu'il y avait des journées où vous vous sentiez bien et d'autres où vous vous sentiez moins bien.

J'ai la prétention de croire aujourd'hui, Monsieur Richard, qu'une petite complicité s'était alors installée entre nous. Qu'on s'était compris.

Oui, il y a des jours où se sent moins bien. Comme aujourd'hui. Et il y a des jours où on se sent bien. Comme ce jour-là, où j'ai osé aller vous parler.

Merci Monsieur Richard. Vous nous avez donné beaucoup.

Merci Monsieur Richard, vous m'avez donné beaucoup.

Peut-être même un prénom.
Richard Legendre
Vice-président des Internationaux du Canada, à Montréal

■ Maurice le Rocket Richard, En 1988, Montréal était l'hôte du Congrès annuel de l'Association du Barreau canadien, dont j'avais l'honneur de coprésider le Comité organisateur. Plus de 2500 avocats et avocates, venus de toutes les parties du Canada et une dizaine de présidents d'autres pays, s'étaient rassemblés à Montréal.

Parmi les activités sociales à l'agenda, il y avait un petit déjeuner au Palais des congrès qui se voulait une réplique d'un match de hockey entre les anciens joueurs du Club de hockey Canadien et l'édition de 1988. Nous avions pu profiter de la présence de l'équipe de 1988, dont Guy Carbonneau, Larry Robinson, Bob Gainey, Bobby Smith, Peter Svoboda, etc.

Nous avions pour l'occasion « monté » une réplique du Forum, et Claude Mouton, en cravate noire, devait présenter les joueurs.

L'activité avait attiré près de 1000 personnes qui s'étaient déplacées à 7 h 30 le matin pour assister à cette « rencontre ». Plus de 90 % de l'assistance venait de l'extérieur de Montréal. Il y avaient des gens de Vancouver, Halifax, Saskatoon, Saint-Jean de Terre-Neuve, Toronto, Winnipeg.

Claude Mouton avait, tout

comme au Forum, fait la présentation des joueurs. Il a débuté par l'équipe de 1988. Puis, ce fut l'« ancienne équipe », soit Dicky Moore, Floyd Curry, Elmer Lack et Gerry McNeil. Nous avions eu l'opportunité d'avoir la présence de Vladislav Tretiak. L'assistance ne le savait pas. Lorsque Mouton l'a présenté et que Tretiak est arrivé sur la « glace », il fut accueilli par une ovation debout. Les gens n'en revenaient pas.

Je me suis alors approché de Mouton, pour lui murmurer à l'oreille que Tretiak venait de voler la vedette. Il ne restait que le Rocket à présenter. Mouton me répondit : « Ne crains rien, le Rocket va battre tout cela ! »

À sa façon bien à lui, Claude Mouton annonce aux « spectateurs » que l'équipe des anciens Canadiens alignait aussi le plus grand joueur que le hockey avait produit, le numéro 9, le seul et unique !

La foule se leva d'un bloc, avant même que le nom de Richard soit prononcé. Une ovation comme seul le Rocket pouvait en soulever. Les gens criaient, sifflaient. On se serait cru à l'occasion d'un autre but du Rocket en période supplémentaire. Personne ne pouvait voler la vedette à Maurice Richard.

Ce matin-là, j'ai compris la portée du terme « légende ».

Daniel Bellemare, c.r.
Avocat



La bactérie E.coli fait une sixième victime à Walkerton

COLIN PERKEL
Presse Canadienne, TORONTO

Les partis d'opposition ontariens ont réclamé une enquête publique et une meilleure réglementation de la pollution agricole, à la suite de la contamination de l'eau de Walkerton par l'E.coli, qui a fait une sixième victime hier.

La mort d'un patient âgé dans un hôpital de Walkerton a été confirmée en fin d'après-midi par les services de santé d'Owen Sound, qui n'ont pas divulgué le nom de la personne décédée.

En tout, cinq adultes et un enfant ont succombé à l'infection bactérienne qui serait survenue, croit-on, lorsque des excréments d'animaux se sont retrouvés dans les puits de la ville à la suite d'inondations qui se sont produites le 12 mai.

Près de 1000 personnes ont également souffert de diarrhée, de nausées, de maux de tête et de fièvre — symptômes de l'infection par E.coli — à cause de l'eau contaminée. Cette infection ne peut être traitée avec des antibiotiques.

Même si une ferme comptant 2500 animaux est située à moins de huit kilomètres de Walkerton, le gouvernement ontarien affirme que rien ne prouve qu'un lien existe entre la contamination par le E.coli et les exploitations agricoles.

Ni le ministre de l'Environnement, Dan Newman, ni le ministre de l'Agriculture, Ernie Hardeman, n'ont indiqué que des mesures seraient prises incessamment pour contrer l'écoulement de surface.

Le leader libéral, Dalton McGuinty, a réclamé une enquête publique sur les événements de Walkerton.

Lors d'une période de questions turbulente au cours de laquelle quatre députés ont été expulsés pour conduite désordonnée, le premier ministre Mike Harris a rejeté l'idée d'une enquête publique et proposé qu'elle soit confiée plutôt à un comité législatif. Une enquête publique serait trop lourde, a-t-il déclaré, et il faudrait attendre trop longtemps avant de savoir ce qui s'est passé à Walkerton. « Le comité législatif est le moyen le plus rapide », a-t-il affirmé.

La position de M. Harris lui a valu les foudres de l'Opposition. « Je ne vous fais pas confiance, non plus qu'à votre comité, pour mener une auto-enquête », a lancé M. McGuinty.

Plus tôt au cours de la journée, le premier ministre avait déclaré que la tragédie de Walkerton était attribuable à une erreur humaine, et non aux politiques du gouvernement conservateur.

Le libéral Jim Bradley a souligné qu'une note de service datant de trois ans indiquait que le gouvernement était conscient que les coupures de personnel au ministère de l'Environnement pourraient affecter sa capacité à faire respecter la loi. La note, rédigée par un sous-ministre adjoint, soulignait que « les licenciements auront un impact évident sur la quantité de travail que nous pourrions accomplir ».

Le smog est plus meurtrier que les cancers du sein ou de la prostate

Le commissaire à l'environnement accuse Ottawa de s'être jusqu'ici contenté de déclarations d'intention

DENNIS BUECKERT
Presse Canadienne, OTTAWA

Le smog tue davantage de Canadiens que les accidents d'autos, certains cancers, ou le mélanome, mais on ne fait pas assez pour s'attaquer au problème, affirme le commissaire à l'environnement et au développement durable par intérim, Richard Smith.

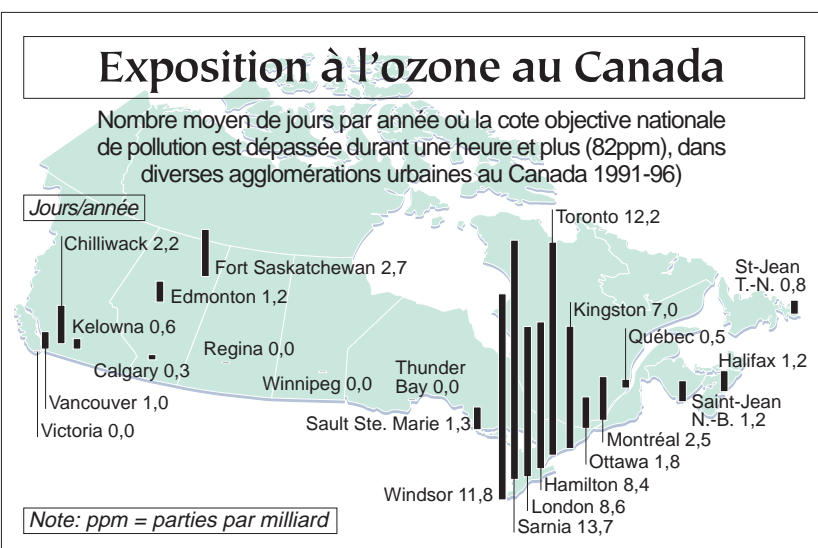
Un plan national de réduction du smog annoncé en 1990 est en pratique mort, bien que le gouvernement fédéral ne l'ait jamais reconnu, a indiqué hier M. Smith, dans son rapport annuel à la Chambre des Communes.

Citant les estimations du gouvernement lui-même, M. Smith note que le smog affecte la santé de 20 millions de Canadiens et provoque 5000 décès prématurés par an, dans 11 grandes agglomérations.

Par comparaison, 4946 personnes périssent chaque année des suites du cancer du sein, 3622 meurent du cancer de la prostate, tandis que les accidents de la circulation font 3064 victimes, et le mélanome malin, 665.

« Le smog est un problème grave, avec de lourdes conséquences pour la santé et l'environnement », a dit M. Smith en conférence de presse.

Ottawa, a-t-il poursuivi, a commencé du bon pied en 1990, en négociant un plan global de réduction du smog avec les provinces et territoires — mais le plan n'a jamais été mis en vigueur.



(PC)

« Le gouvernement fédéral a failli à sa tâche la plus importante, celle de prendre la tête de l'effort national de lutte contre le smog. »

Aux Communes, le critique néo-démocrate pour l'environnement, Dennis Gruending, a exigé que le gouvernement fédéral prenne le leadership dans la lutte contre la pollution de l'air.

Le ministre de l'Environnement, David Anderson, lui a répondu qu'il négociait avec les provinces en vue d'établir des normes nationales pour les principaux polluants atmosphériques dans le cadre d'une nouvelle stratégie nationale anti-smog.

La semaine dernière, le ministre avait annoncé que des matières particulières seraient décréées toxiques en vertu de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement. Les particules fines sont un élément important du smog.

M. Smith s'est refusé à commenter directement le plan du ministre Anderson, mais a souligné que jusqu'à présent, celui-ci consiste surtout en déclarations d'intention. Il a ajouté que les améliorations de la qualité de l'air obtenues au cours des 30 dernières années sont maintenant en voie d'être érodées par l'augmentation des émissions polluantes provenant d'un plus grand parc de véhicules automobiles et d'autres sources.

Environnement Canada prédit que la qualité de l'air ira en se détériorant dans les années à venir.

Toujours selon M. Smith, l'absence de progrès dans la lutte au smog compromettra les efforts du Canada dans ses négociations avec les Américains pour la réduction du smog transfrontalier, qui compte pour environ la moitié du smog dans le sud du Canada.

L'insiste!
Je te garde à coucher.

Empêchez vos amis de boire et conduire. Insistez!

Combattions l'alcool au volant
www.saaq.gouv.qc.ca/insistez

Desjardins Assurances générales des caisses Desjardins

Québec Société de l'assurance automobile du Québec

Étude clinique
Recherchons volontaires

de 30-75 ans, ayant subi angioplastie ou pontage (Étude #1, non-fumeurs) ou qui ont déjà été diagnostiqués comme faisant de la haute pression (Étude #2, fumeurs admissibles), pour participer à une étude de cardiologie à l'hôpital Royal Victoria.

But de l'étude: mesurer le potentiel d'un médicament à améliorer la fonction artérielle.

Contactez Jackie en lui indiquant le numéro de l'étude qui vous intéresse au (514) 843-1589

LA CHEMISE IMPRIMÉE FLORAL. BEIGE NATUREL. TAILLES: P-M-G-TG 50\$
*Léger supplément pour tailles fortes jusqu'à 5G.

LE POLO COL EN V, COTON MERCERISÉ. EN NOIR, BLANC OU VERT SAUGE. TAILLES: P-M-G-TG 40\$
*Léger supplément pour tailles fortes jusqu'à 5G.

LE BERMUDA SPORT À POCHE CARGO. MARINE, VERT OU BEIGE. TAILLES: 32 À 46 45\$
*Léger supplément pour tailles fortes jusqu'à 54.

Bovet
pour hommes de toutes tailles

• MONTRÉAL - CENTRE-OUEST: Fairview Pointe-Clair - Carrefour Angrignon - Centre Rockland • MONTRÉAL - EST: 4475, boul. Métropolitain Est - Galeries d'Anjou
• LAVAL: Carrefour Laval • MONTRÉAL - RIVE SUD: Promenades St-Bruno - Place Portobello, Brossard • REPENTIGNY: Galeries Rive-Nord
• QUÉBEC: Place Sainte-Foy - Galeries de la Capitale • TROIS-RIVIÈRES (voisin du St-Hubert): Place des Forges



SENSO+
Le monde, vous ne faites pas que le voir
Vous l'entendez aussi

Avantages uniques au SENSO+

- + qualité sonore numérique digne du CD/DVD
- + contrôle de volume automatique
- + réduction du bruit de fond & prédominance de la parole
- + confort d'écoute en permanence (sons doux audibles, sons forts confortables)

Téléphonez sans frais au 1-800-365-6614
ou rejoignez-nous à www.widexcanada.com pour obtenir une pochette d'information incluant une liste des audioprothésistes oeuvrant dans votre région.

SENSO CIC+
La plus petite aide auditive numérique au monde*

SENSO de Widex

*SENSO+
Une gamme complète d'instruments entièrement numériques et automatiques disponibles en contour, intra et en intra profond répondant aux surdités les plus variées.

LOISIRS D'ÉTÉ

Un cahier spécial à ne pas manquer samedi dans

La Presse

La pollution industrielle en hausse en Amérique du Nord

BRUNO BISSON

Malgré une baisse significative des rejets polluants dans l'eau, le sol et l'atmosphère pour l'ensemble de l'Amérique du Nord, la pollution industrielle a augmenté sur le continent entre 1995 et 1997 en raison de hausses marquées enregistrées dans les aciéries, fonderies et usines d'affinage de métaux.

Un rapport synthèse de plus de 550 pages, rendu public par la Commission de coopération environnementale (CCE), hier, démontre que « les niveaux de pollution se sont globalement élevés de 1,2 % » à l'échelle du continent, un « recul » sur le plan environnemental par rapport aux progrès réalisés jusqu'en 1996.

Lors d'une conférence téléphonique, hier, la présidente de la CCE, Janine Ferretti, a indiqué que ce rapport, le quatrième du genre, révèle au moins trois nouvelles tendances inquiétantes sur le plan environnemental. D'abord, c'est la première fois que le rapport de la CCE, produit à partir des inventaires nationaux des produits polluants du Canada et des États-Unis, conclut à une hausse de la pollution industrielle sur le continent.

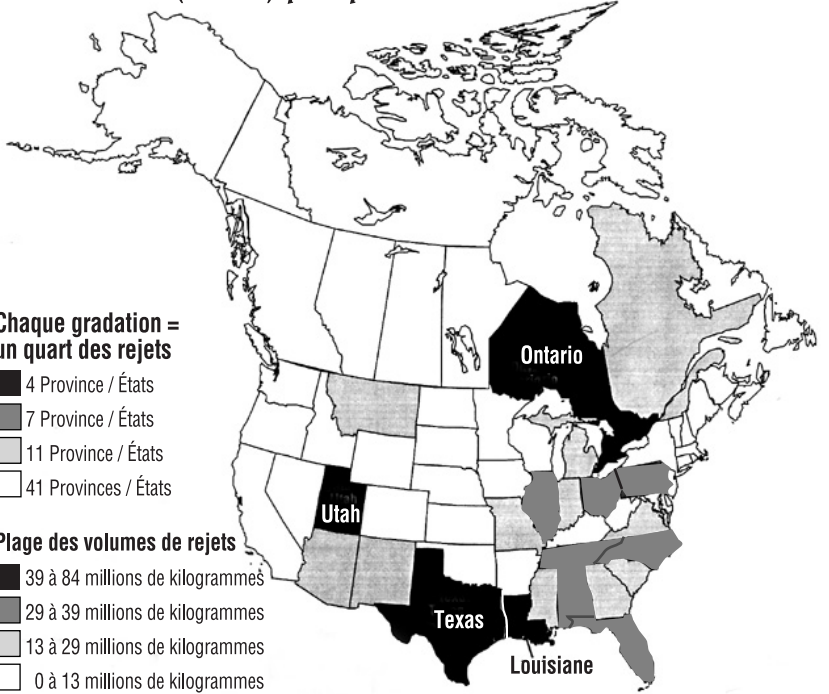
Deuxièmement, a indiqué M^{me} Ferretti, la CCE constate que les progrès enregistrés en ce qui concerne les rejets des substances chimiques dans l'environnement, ne se sont pas traduits de façon aussi claire dans la catégorie des produits cancérigènes. Ainsi, alors que les rejets de substances chimiques chutaient de 13 % au Canada, les rejets des substances cancérigènes ont fléchi durant la même période de moins de 1 %.

Même chose aux États-Unis, où la pollution chimique a chuté de 8 % alors que les rejets de substances cancérigènes ont baissé de seulement 3 %.

Enfin, alors que les données provenant des plus gros pollueurs d'Amérique du Nord démontrent que ceux-ci ont réduit leurs rejets de façon significative au cours des dernières années, une grande majorité des plus petites entreprises ont connu, en revanche, des augmentations considérables, qui annulent les gains réalisés chez les grands industriels.

La CCE est une organisation internationale créée dans le cadre de l'accord nord-américain de libre-échange (ALENA), pour aider à prévenir les conflits commerciaux qui pourraient surgir autour de questions environnementales. Le rapport rendu public hier fait la synthèse et l'analyse des données sur les émissions polluantes de milliers d'entreprises du Canada et des États-Unis.

Répartition des rejets polluants en Amérique du Nord (1997) par province et État



Celles-ci ont l'obligation de fournir ces données à leur gouvernement respectif. Les données sur les entreprises mexicaines ne sont pas intégrées dans le dernier rapport, car ce pays, qui est aussi signataire de l'ALENA, n'oblige pas encore ses entreprises à fournir ces masses d'informations.

Le rapport de la CCE dresse un « palmarès » des provinces et des États qui produisent le plus de substances polluantes. Seules les provinces de l'Ontario (4^e au classement) et du Québec (20^e) sont présentes parmi les 20 territoires où l'on constate les rejets de polluants les plus importants. Le

Texas se classe bon premier, très loin devant la Louisiane, l'Utah et l'Ontario.

Par contre, si on tient compte des « transferts » des polluants, qui permettent aux entreprises d'« éliminer » les émissions de leur site de production, le Texas se retrouve toujours bon premier, la Pennsylvanie arrive deuxième, juste devant l'Ontario et l'Ohio au palmarès des pires pollueurs industriels.

Seulement trois entreprises canadiennes se retrouvent dans les rangs des 50 entreprises d'Amérique du Nord les plus polluantes — et qui produisent à elles seules plus de 25 % des polluants rejetés dans l'environnement sur le continent. Ces entreprises sont Inco, en Ontario (20^e), l'aciérie Sidbec de Contrecoeur (44^e), et Nova Chemicals, une entreprise de Corunna, en Ontario, qui ferme la marche au 50^e rang.

En tenant compte des rejets des entreprises dans l'atmosphère, dans l'eau et au sol, de même que des polluants produits par ces entreprises, mais transférés vers d'autres sites pour élimination ou enfouissement, l'entreprise canadienne la plus polluante, qui se « classe » au 11^e rang des pollueurs du continent, est la fonderie Dofasco, de Hamilton. Aucune entreprise québécoise n'est classée parmi les 50 établissements ayant déclaré les plus importants rejets et transferts totaux de polluants.

L'ÉDUCATION Parle-moi de ça!

**LA
RÉUSSITE,
C'EST UN TRAVAIL
D'ÉQUIPE**

Comme PARENTS, il est important d'encourager vos enfants à tenir bon dans leurs études jusqu'à la fin, c'est-à-dire à travailler fort jusqu'aux examens.

Les vacances sont encore plus agréables quand on a donné le meilleur de soi-même durant toute l'année. Il ne faudrait pas l'oublier : la persévérance est le secret de la réussite.

Québec 
Ministère
de l'Éducation

Rivière-des-Prairies menacé de recours collectif

JEAN-FRANÇOIS BÉGIN

La mère d'une patiente de l'hôpital Rivière-des-Prairies vient d'entreprendre des procédures qui pourraient déboucher sur un recours collectif de 37 millions contre l'établissement psychiatrique.

Curatrice de Françoise Kelly-Desgroseilliers, une patiente âgée de 50 ans qui vit à Rivière-des-Prairies depuis sa tendre enfance, Monique Théberge a déposé cette semaine une demande d'aide financière au Fonds d'aide aux recours collectifs.

Mme Théberge, une bénévole, a obtenu la curatelle de Françoise il y a quatre ans. Elle affirme que sa pupille

était constamment sous contention le jour et attachée la nuit, que des malaises physiques dont elle souffrait n'ont pas été traités et qu'elle souffrait d'effets secondaires indésirables causés par les nombreux médicaments qu'on lui administrait.

Mme Théberge prétend aussi que depuis qu'elle est curatrice, l'hôpital n'a jamais sollicité son consentement avant de prodiguer soins et traitements à Françoise.

Dans une opinion juridique déposée au soutien de la demande, le procureur de Mme Théberge, Me Jean-Pierre Ménard, écrit que le rapport dévastateur du Curateur public sur Rivière-des-Prairies,

rendu public en février 1999, « établit clairement » que les usagers de l'hôpital ne recevaient pas les services de santé et les services sociaux auxquels la loi leur donne droit (l'avocat a refusé de commenter le dossier, hier).

Le rapport du Curateur faisait état de problèmes de surmédication, de diagnostics imprécis et de mauvaise tenue de dossier, en plus de critiquer le recours « quasi-généralisé » aux mesures de contention et l'aspect « carcéral » de l'hôpital.

La nouvelle direction de l'hôpital a depuis dévoilé un vaste plan visant à réinsérer près de 400 patients adultes dans des résidences familiales

et des ressources intermédiaires, afin de recentrer le mandat de l'établissement sur les soins psychiatriques aux enfants et aux adolescents.

Mme Théberge estime les dommages subis par sa fille à environ 75 000\$, soit 37 millions pour l'ensemble des résidents de l'hôpital. Elle tentera d'associer à sa démarche le Curateur public, qui représente plus de 80 % des patients.

Il existe un précédent de recours collectif contre un hôpital québécois. En novembre, la Cour supérieure du Québec avait autorisé un recours contre l'hôpital Saint-Charles-Borromée, un centre de soins de longue durée de Montréal.

Drame familial à Saint-Hubert

STÉPHANIE BÉRUBÉ

La rue Grande-Allée, à Saint-Hubert, a été le théâtre hier matin d'un drame familial qui a coûté la vie à une femme de 32 ans, Ginette Gauthier : son ex-conjoint l'a abattue d'un coup de fusil, avant de retourner l'arme contre lui, au beau milieu de la chaussée, à l'heure de pointe.

Vers 8h15 hier, une voiture s'est immobilisée sur cette petite rue qui joint Saint-Hubert à Chambly. Comme la route croise l'autoroute 30, beaucoup de résidents des environs l'empruntent le matin pour se rendre au travail. Les automobilistes qui s'y trouvaient hier avaient remarqué cette voiture qui circulait d'une manière dangereuse : ils avaient alors pensé que la conductrice était en état d'ébriété. La police croit maintenant que c'est plutôt une bagarre qui aurait éclaté à bord qui expliquerait le trajet en zigzags du véhicule.

Pour une raison mystérieuse, Mme Gauthier a arrêté la voiture soudainement, sans même prendre le temps de se ranger en bordure de la route. Elle a quitté le volant, est sorti et s'est précipité à l'arrière du véhicule ; son ex-conjoint, Stéphane Samuel, 33 ans, la rejoint immédiatement. Une première détonation s'est fait entendre : la femme s'est écroulée. Un second coup de feu a retenti : l'homme s'est effondré à son tour.

Atteinte à la tête, Ginette Gauthier est morte peu de temps après. Son ex-conjoint, également blessé à la tête, était toujours dans un état critique tard hier soir. Le couple avait deux enfants : un garçon de 3 ans et une fille de 7 ans.

Mme Gauthier et M. Samuel habitaient Saint-Luc, une petite municipalité de la Rive-Sud située près de Saint-Jean d'Iberville. Après 12 ans de vie commune, ils s'étaient séparés il y a une dizaine de jours. La semaine dernière, la dame avait demandé à des policiers de l'escorter à son domicile pour qu'elle puisse récupérer certains effets personnels, une procédure habituellement utilisée lorsqu'il y a eu violence conjugale.

EN BREF

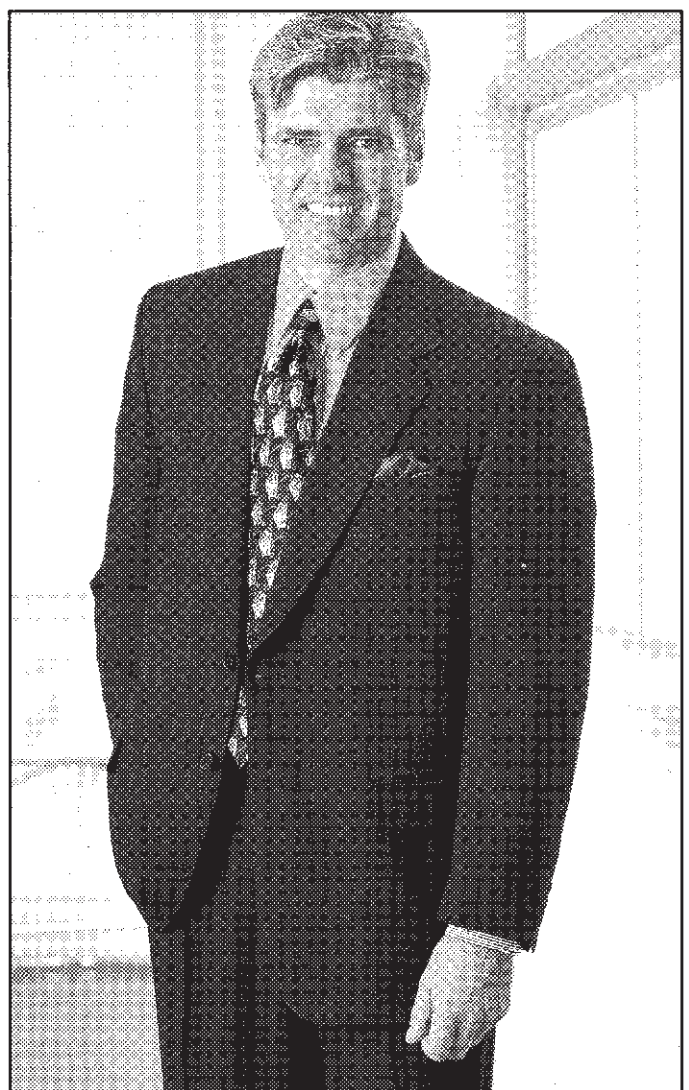
Succès du train de banlieue

Plus de 500 passagers ont emprunté hier matin le train de banlieue de la Rive-Sud inauguré lundi, un « succès » selon l'Agence métropolitaine de transport. Sept-cent-vingt passagers peuvent y prendre place. Le trajet Saint-Bruno-McMasterville-Saint-Lambert-Gare centrale sera encore gratuit aujourd'hui. À partir de demain, des contrôleurs vérifieront les titres de transport. Le tronçon Saint-Hilaire sera ajouté à l'automne 2001. D'ici là, il n'y aura qu'un départ le matin, de Saint-Bruno, et deux le soir, de Montréal.

DES RABAIS ÉNORMES

AUBAINES ESTIVALES!

Veston sport	2 POUR 28 \$	99⁹⁹	comparé à 185 \$
Pantalon tout-aller	2 POUR 28 \$	14⁹⁹	comparé à 35 \$
Short d'été	2 POUR 25 \$	12⁹⁹	comparé à 25 \$
Chemise habillée à manche longue	2 POUR 18 \$	9⁹⁹	comparé à 25 \$
Chemise sport Polo	2 POUR 15 \$	7⁹⁹	comparé à 20 \$



TAILLE FORTE : FRAIS SUPPLÉMENTAIRES

Moores

VÊTEMENTS POUR HOMMES

Pour information sur le magasin le plus proche, composez le : **1-877-MOORES-6**

Complet pour homme

149⁹⁹

comparé à 250 \$

SOLARIUMS Zytco

NOUVEAU MODÈLE 2000

SUPER SPÉCIAUX PRINTEMPS TROIS-SAISONS

OBTENEZ 10% D'ESCOMPTE

SUR LE MEILLEUR PRIX NÉGOCIÉ. Du 12 au 31 mai 2000 sur l'achat d'un solarium Trois-Saisons. Quantité limitée. Valable sur présentation de cette annonce.

OUVERT LE SAMEDI

4940 CHEMIN BOIS-FRANC, ST-LAURENT, QC, H4S 1A7

WWW.ZYTCO.COM

514 335-2050
800 361-9232

J'insiste!

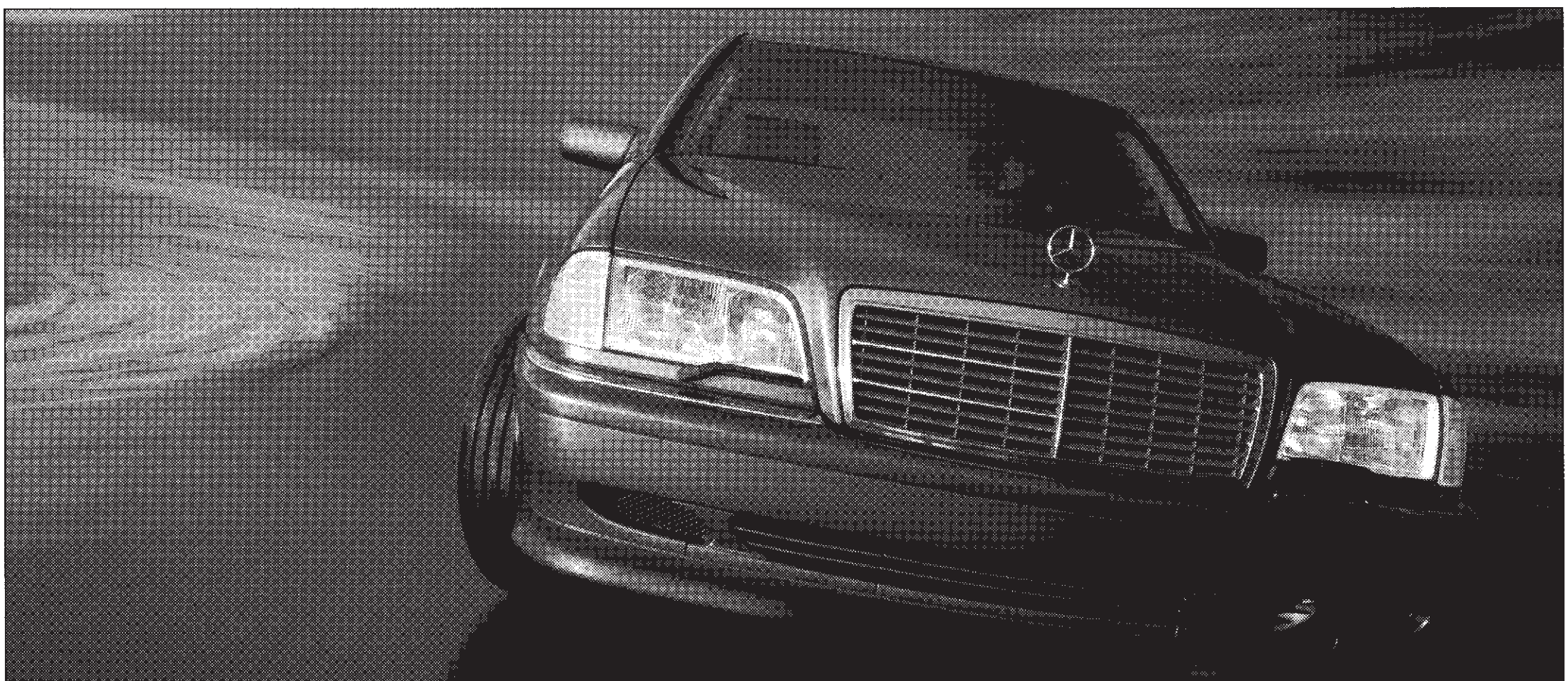
J'irai te reconduire au travail demain.

Empêchez vos amis de boire et conduire. Insistez!

Combattons l'alcool au volant
www.saaq.gouv.qc.ca/insiste

Assurances générales des caisses Desjardins

Société de l'assurance automobile du Québec



La location-bail d'une Mercedes : moyen judicieux d'économiser.

► **LA CLASSE C. À PARTIR DE 38450 \$***

Vous avez décidé d'utiliser judicieusement votre argent. Mais vous refusez d'apporter un sandwich au bureau, ou de vous priver des bonnes choses de la vie. Voici donc une proposition attrayante : une sportive européenne de grand luxe.

► Si la Mercedes de Classe C s'est vue décerner tant d'honneurs, ce n'est pas pour son avarice mais pour son intelligence. Prenez, par exemple, son moteur suralimenté, qui offre ce surcroît

399 \$

Une valeur équitable

de puissance sans être assoiffé.

► La Classe C emprunte aussi avec sagesse. Témoin son Programme de stabilité électronique, qui aide à vous garder dans le droit chemin. Ou son Système de freinage d'urgence, qui permet de réduire les distances d'arrêt dans les situations

critiques. Autant d'avantages techniques qu'elle a hérité de ses sœurs aînées.

► Découvrez l'expérience Mercedes, pour 399 \$ par mois. Il y a peut-être d'autres moyens d'économiser, mais aucun n'est signé Mercedes. Pour connaître l'adresse du concessionnaire le

plus proche, composez le 1 800 387-0100 ou encore visitez www.mercedes-benz.ca

Mercedes-Benz

L'avenir de l'automobile

Entrez dans l'univers Mercedes-Benz avec les articles griffés du catalogue *La Collection* en visitant www.mercedes-benz.ca

Offre de durée limitée, sur approbation de Mercedes-Benz Crédit Canada. Chez les concessionnaires participants seulement. Chiffres basés sur un bail de 33 mois à faible kilométrage, avec valeur de reprise fixe, pour une C230 Kompressor Classique 2000, un taux d'intérêt annuel de 6,11 % et un coût d'acquisition de 39 225 \$, transport non compris. À la signature du bail, le client s'engage à verser : un acompte de 5 500 \$ (ou reprise équivalente), la première mensualité de 399 \$, un dépôt de garantie remboursable correspondant à environ un mois de location, les frais de transport et de préparation, les taxes en vigueur, et les frais d'enregistrement et d'immatriculation. Le client accepte de faire 33 versements égaux de 399 \$, plus taxes, représentant un total de 13 167 \$ plus les frais d'enregistrement et les taxes en vigueur. Les frais d'assurance, d'entretien et de réparations sont à la charge du client. (Pour le Québec, voir en page 1 du contrat de bail pour plus de détails sur les termes et conditions.) Si le client décide de ne pas acheter le véhicule en fin de bail, il s'engage à rendre ledit véhicule au concessionnaire et est responsable pour tout kilométrage au-delà de 49 500 kilomètres, au coût de 20 ¢ le km, ainsi que, le cas échéant, pour tout excès d'usage et d'utilisation. (Pour le Québec, voir en page 2 du contrat de bail pour plus de détails sur les termes et conditions.) Si le client décide de ne pas acheter le véhicule en fin de la normale, le client a l'option d'acheter le véhicule en fin de bail pour la somme de 25 496,25 \$, plus les frais et les taxes en vigueur, sauf au Manitoba où l'option d'achat n'est pas possible. Les accessoires en option sont en sus. Le concessionnaire peut offrir un prix de location moindre. Détails complets auprès du concessionnaire. *P.D.S.F. de la C230 Kompressor Classique 2000. ©Mercedes-Benz Canada Inc., 2000, Toronto, Ont. Une Compagnie DaimlerChrysler. La seule compagnie qui étudie en détail les coûts de la possession d'une voiture neuve - The Intelligence Complete Car Cost Guide - a sélectionné la Mercedes-Benz C230 comme «Une meilleure valeur hors tout» dans sa catégorie.

Pour mettre fin à l'omertà dans les hôpitaux

JEAN-FRANÇOIS BÉGIN

La famille d'un patient mort étouffé par ses sangles de contention à l'hôpital du Sacré-Coeur accuse l'établissement d'avoir camouflé la vérité et demande à la ministre de la Santé de mettre fin à la loi du silence qui prévaut dans les hôpitaux.

Comme le rapportait *La Presse* hier, Claude Payette, 48 ans, de Shawinigan, est mort le 25 juin 1999 à l'hôpital du boulevard Gouin, quelques heures après avoir été trouvé suspendu hors de son lit, asphyxié par les sangles qui retenaient son thorax et ses poignets.

Le frère et la soeur de la victime, Gilles et Danielle Payette, affirment n'avoir appris la vérité qu'en février quand ils ont reçu le rapport du coroner Louise Nolet. Les médecins et infirmières de l'hôpital leur avaient dit que leur frère avait succombé à un « arrêt cardiovasculaire » (sic) découlant d'une infection sanguine.

« Quand on a reçu le rapport du coroner, (...) ça a été un choc ; c'est comme s'il mourait une deuxième fois », a dit Mme Payette en conférence de presse, hier.

« On nous a menti, notre frère est décédé des suites de négligence, a ajouté M. Payette. L'erreur humaine est indissociable de l'activité humaine. Mais ce qu'on ne tolère pas, c'est le mensonge qui a suivi après coup ; il y a eu énormément d'efforts pour camoufler les faits. »

« Il existe à Sacré-Coeur comme ailleurs une espèce de loi du silence, d'omertà, qui n'est sûrement pas écrite, mais que tout le monde connaît et respecte. »

Tous les hôpitaux ont un comité d'évaluation de l'acte médical chargé d'étudier les décès survenus dans l'établissement. Mais les dossiers et procès-verbaux de ce comité, qui relève du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP) de l'hôpital, demeurent confidentiels, — une situation que dénonce la famille de Claude Payette.

Dans une lettre envoyée lundi à la ministre de la Santé, Pauline Marois, leur avocat, Me Jean-Pierre Ménard, réclame des changements législatifs pour « obliger les hôpitaux et autres établissements de santé à transmettre au patient ou à sa famille le rapport d'évaluation (...) à la suite d'un décès, une complication ou une intervention chirurgicale sans exérèse ».

« L'erreur est humaine et il y en aura toujours, dit Jean-Pierre Ménard. Mais le silence est systémique ; il est intentionnel et il a un objectif bien clair : c'est d'empêcher les familles de savoir et d'exercer des recours pour forcer le changement des pratiques. »

Interrogée à Québec, Mme Marois s'est bornée à dire qu'elle avait créé récemment un comité sur les accidents médicaux évitables et qu'elle ne court-circuiterait pas son travail en se prononçant sur la demande de la famille.

Le comité, dont le rapport est attendu fin décembre, a un mandat très large ; mais il se penchera sur la nécessité de lever totalement ou partiellement la confidentialité des informations colligées par les comités d'évaluation médicale, a indiqué en entrevue son pré-

sident, l'ex-commissaire aux plaintes du réseau de la santé, Jean Francoeur.

Politique violée

Les Payette ont par ailleurs envoyé une mise en demeure à l'hôpital, qu'ils tiennent responsables de la mort de leur frère.

La politique de l'hôpital relative à l'utilisation de la contention n'a en effet pas été suivie la nuit où M. Payette s'est étouffé. Il s'est écoulé une heure et demie entre la dernière visite d'une infirmière et la découverte du corps, alors que la politique exige que les patients sous contention soient visités toutes les heures. De plus, l'usage des instruments de contention n'avait pas été prescrit par un médecin.

Le manque de personnel n'est pas en cause : selon le rapport de la coroner Louise Nolet, il y avait neuf infirmières et deux préposés dans l'unité de soins au moment de l'accident, alors que le nombre requis était de huit et deux, respectivement.

Le cas de Claude Payette n'est pas unique : une enquête récente du Bureau du coroner révélait que pas moins de 37 personnes sont mortes au Québec entre 1986 et 1998 à la suite de l'utilisation de moyens de contention physique.

Selon Me Ménard, un spécialiste du droit de la responsabilité médicale, il y a « facilement plus d'une centaine de décès par erreur médicale chaque année au Québec ». À Sacré-Coeur, la mort de Jean-Sébastien Martel et d'Isabelle Perreault, survenues à deux mois d'intervalle en 1998, ont été jugées rétrospectivement évitables par des coroners cet hiver, ce qui a déclenché des enquêtes de la part du Collège des médecins et de l'Ordre des infirmières du Québec. Les résultats seront connus à la mi-juin.

Mais Sacré-Coeur n'est pas pire que la moyenne des hôpitaux, estime Jean-Pierre Ménard. « C'est comparable. C'est la pointe de l'iceberg qu'on révèle ici », dit-il.



PHOTO RÉMI LEMÉE, La Presse ©

Comme le rapportait *La Presse* hier, Claude Payette, 48 ans, de Shawinigan, est mort le 25 juin 1999 à l'hôpital du boulevard Gouin, quelques heures après avoir été trouvé suspendu hors de son lit, asphyxié par les sangles qui retenaient son thorax et ses poignets.

L'insiste!
Je te rapporterai ton auto demain.

Empêchez vos amis de boire et conduire. Insistez!

Combattons l'alcool au volant
www.saaq.gouv.qc.ca/insistez

Desjardins Assurances générales des caisses Desjardins

Québec Société de l'assurance automobile du Québec

SHAN JUNIOR

3265, Jean-Bérard, Laval (Qc) T 450.687.SHAN
2150, rue Crescènt, Montréal (Qc) T 514.287.SHAN

PATEK PHILIPPE
GENEVE

Fondez votre propre tradition.

Exclus chez

KAUFMANN de SUISSE
BIJOUX ET MONTRES • DEPUIS 1954
2195 RUE CRESCENT, (près de Sherbrooke), (514) 848-0595
MONTRÉAL

Têtes d'affiche

■ Le spectacle-bénéfice annuel d'Emploi jeunesse, mettant en vedette François Massicotte, la Gamic, Jodie Resther, Éric Maheu et le cirque Les Galappiats, a permis d'amasser plus de 16 000 \$ pour aider les jeunes montréalais de 18 à 30 ans dans leur démarche pour trouver un emploi. Le succès de cette activité tient également aux contributions de commanditaires comme le ministère de la Solidarité sociale, le Mouvement Desjardins, Procter & Gamble, etc.

■ ■ ■

■ Inauguration demain, dans le cadre de la Semaine des personnes handicapées, en présence de Jean Kennedy-Smith (présidente de Very Special Arts International), et de la ministre de la Culture et des Communications Agnès Maltais, d'une exposition d'oeuvres réali-

sées par des artistes qui vivent avec des handicaps. Une soixantaine d'artistes d'ici, des États-Unis et d'ailleurs, notamment du Japon et de l'Inde, présenteront 150 oeuvres, jusqu'au 6 juin, au Centre des arts Saidye Bronfman (5170, chemin de la Côte-Sainte-Catherine).



Michelle Lamarche

■ Attribué à des finissants en communication ou en journalisme l'un dans la catégorie radio l'autre en télévision, le prix Lizette-Gervais a été décerné cette année à deux étudiants en journalisme de l'Université de

Montréal, Michelle Lamarche (catégorie télévision) et Éric Lafontaine (radio), qui reçoivent chacun une bourse de 5000 \$ et auront droit à un stage rémunéré au réseau TVA pour l'une et à la première chaîne de Radio-Canada pour l'autre. Une mention d'honneur a été décernée à Guillaume Tremblay, finissant en art et technologie des médias au cégep de Jonquière.

■ ■ ■

■ Professeurs et anciens de la faculté des beaux-arts de l'Université Concordia ont été invités à créer une oeuvre sous forme de « tray » (désignation anglaise d'un plateau en bois). Ces créations seront distribuées par tirage au sort lors d'une soirée dite « Très Tray », le mercredi 7 juin, à la galerie d'art Leonard et Bina Ellen (1400, boulevard de Maisonneuve Ouest).

Coût : 350 \$ pour deux billets pour la présentation privée et le tirage au sort. Renseignements : 848-4272. Des billets à 30 \$ sont également offerts pour l'un des tirages. Les profits de cet événement permettront de financer des bourses d'études.

■ ■ ■



Pierre Boucher

■ Benoît Boucher et Pierre Boucher, respectivement directeur du marketing et directeur général des boulangeries Weston, ont remis à Partenaires contre la violence et la faim, une oeuvre du cardinal Léger, un don de

20 000 \$ qui a été sollicité par un groupe de femmes dites Les Marquises, présidé par Michèle Dionne-Charest. Ce groupe recueille des fonds pour les oeuvres du cardinal Léger, dont Partenaires contre la violence et la faim, organisme présidé par Johanne Berry.

■ ■ ■



Geneviève Grimard

■ Remise à un étudiant en communication ayant un dossier scolaire supérieur, la bourse Télémedia, d'une valeur de 5000 \$, a été décernée à Geneviève Grimard, étudiante à la maîtrise en communication à l'Université de Montréal. Au cours d'une rencontre avec Louise Roy, chef de la direction de la société Télémedia, et François De Gaspé Beaubien, coprésident et cochef de la direction de Télémedia, la première lauréate de cette nouvelle bourse a discuté de son sujet de maîtrise : *Télévision et culture canadienne*, une analyse documentaire des activités du CRTC entre 1993 et 1998.

■ ■ ■



Clément Lépine

■ La Fondation Palli-ami (soins palliatifs de l'hôpital Notre-Dame), représentée par Andrée Gauvin et Madeleine Bonin, a reçu un don de 30 000 \$ de la fondation Normand-Fortier, des mains de son président Clément Lépine, qui était accompagné de Marc Bourgeois (secrétaire de cette fondation), et Denis Vallières (président de Fortier auto).

■ ■ ■

■ C'est le 20 juin, lors d'un gala au Château Champlain à Québec, que seront connus les lauréats du deuxième Concours québécois en entrepreneurship, s'adressant aux élèves et étudiants qui ont réalisé des projets faisant appel à leurs habiletés d'entrepreneur, tout comme aux créateurs et nouveaux propriétaires d'entreprise.

■ ■ ■

■ Une centaine d'artistes québécois verront leurs oeuvres présentées à la galerie principale de l'Université Aveiro, au Portugal, à l'occasion de son inauguration demain. Cette exposition a été organisée par le Cercle des artistes peintres et sculpteurs du Québec.

■ ■ ■

ERRATUM : Nous avons donné un mauvais numéro de téléphone le jeudi 25 mai, relativement au tournoi de golf de la Fondation à l'employabilité, qui se tiendra le mercredi 21 juin, au club de golf de Verchères. Coût : 115 \$. Renseignements : 721-3051.

Adressez vos communiqués à:
Têtes d'affiche
La Presse, 7, rue Saint-Jacques
Montréal (QC), H2Y 1K9

loto-québec		résultats	
Tirage du 2000-05-30	Tirage du 2000-05-30		
01 14 21 23 27	3 4	925 6425	
30 33 38 40 45			
46 49 57 58 59	Tirage du 2000-05-30		
60 61 63 65 66	NUMERO: 095681		
T.V.A. LE RESEAU DES TIRAGES DE LOTO-QUEBEC			
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.			

NOUS HABILLONS LES

FENÊTRES

Quel que soit votre style... quel que soit votre budget... nous pourrions habiller vos fenêtres de centaines de façons.

Ajoutez de l'éclat à vos fenêtres, appelez notre service d'achat à domicile ou visitez le magasin Linen Chest le plus près de chez vous.

Politique de bas prix garantis
Nous sommes convaincus que nos prix sont les plus bas! Si vous trouvez la même marchandise ailleurs à plus bas prix, non seulement nous respecterons ce prix, mais nous vous accorderons un rabais additionnel de 10 %.

HunterDouglas
Levolor
Holican

LE SUPERCENTRE DE LA MODE MAISON
LINEN CHEST

Centre Rockland (514) 341-7810
Promenades de la Cathédrale (centre-ville) (514) 282-9525
Décor Dépôt, Les Galeries Laval (450) 681-9090
Place Portobello, Brossard (450) 671-2202

2829e37.3 2854330

L'UdeM laissera tomber les panneaux publicitaires

MARC THIBODEAU

Les panneaux publicitaires disparaîtront en juillet 2001 du campus de l'Université de Montréal. Le recteur de l'institution, Robert Lacroix, a annoncé lundi lors de l'assemblée universitaire que la direction n'entendait pas renouveler l'année prochaine le contrat la liant à la firme Zoom Media, qui gère plus de 700 panneaux à l'échelle du campus.

Le vice-recteur aux affaires publiques et au développement de l'UdeM, Patrick Robert, a expliqué hier à *La Presse* que les revenus découlant du contrat — environ 100 000\$ par année — ne justifiaient pas les difficultés liées à la présence des panneaux.

Professeurs et syndicats ont protesté à plusieurs reprises au cours des dernières années contre la présence de messages publicitaires sur le campus, une pratique qui, jugeaient-ils, allaient à l'encontre de la mission de l'UdeM. La prise en compte de leurs doléances, note M. Robert, aurait mené à un système de gestion des messages publicitaires impraticable.

« En bout de ligne, le coût de l'infrastructure requise pour s'en occuper aurait été supérieur aux revenus », note M. Robert. La somme de 100 000\$ ne pesait de toute manière pas lourd face au budget de 500 millions de l'établissement, indique le porte-parole, qui a chapeauté un groupe de travail sur la place de la publicité à l'université.

L'annonce du recteur a été accueillie avec joie par le professeur d'histoire Thomas Ingersoll, qui avait annoncé en février son intention de démissionner à la fin de l'année pour protester contre la présence de panneaux publicitaires sur le campus. M. Ingersoll, d'origine américaine, a précisé hier qu'il ne pouvait revenir sur sa décision, qui devient effective dans quelques jours. « Je pars », a indiqué le pro-

fesseur, qui n'a toujours pas trouvé de nouvel emploi.

Denise Couture, une professeure du département de sociologie ayant mené bataille contre la publicité sur le campus, était également très satisfaite hier. « L'annonce du recteur a eu l'effet d'une bombe. Personne n'avait été mis au courant », a indiqué Mme Couture, qui siège à l'assemblée universitaire.

La Fédération des associations étudiantes du campus de l'UdeM s'inquiète pour sa part de la disparition des revenus de 100 000\$, qui devaient être redirigés à l'avenir vers des services aux étudiants. La direction, a déploré son secrétaire général, Patrick Lebel, ne s'est pas engagée à pallier ce manque à gagner en puisant dans ses coffres.

La décision de la direction survient une semaine après que l'Université Concordia eut annoncé qu'elle ne renouvelerait pas son propre contrat avec Zoom Media, arrivant à échéance en juillet, sans l'assentiment de ses étudiants. Ces derniers doivent se prononcer à ce sujet à l'automne.

Le porte-parole de Zoom Media, Claude Breault, a été informé hier par *La Presse* de la décision de l'UdeM. Il a précisé qu'il souhaitait se la faire confirmer par l'institution avant de commenter le dossier.

Legault investit dans une inforoute de l'enseignement supérieur

LIA LEVESQUE
Presse Canadienne

Le ministère de l'Éducation vient d'octroyer une première tranche de 21 millions \$ pour relier par fibre optique l'ensemble des universités et cégeps du Québec. À terme, le gouvernement souhaite injecter 35 millions \$ dans ce réseau, dont les coûts totaux sont estimés à 56 millions \$. L'entreprise privée est invitée à y investir.

Grâce à cette inforoute de l'enseignement supérieur, 18 universités avec leur(s) centre(s) de recherche affiliés, ainsi que les 48 cégeps de la province seront reliés par un réseau de télécommunication à large bande.

Le ministre de l'Éducation, François Legault, a annoncé ce projet hier, aux côtés de représentants du Réseau d'informations scientifiques du Québec (RISQ) et des cégeps, dans le cadre d'une allocution qu'il prononçait devant la Chambre de commerce du Montréal métropolitain.

Ce projet permettra aux institutions d'entreprendre des projets de recherche communs, de dispenser davantage de formation à distance, en milieu de travail et à la maison, voire de transporter des images 2-D et 3-D et de bénéficier d'un plus large accès aux bibliothèques virtuelles et aux laboratoires virtuels.

Le directeur général du Cégep Ahuntsic, à Montréal, Roch Tremblay, citait l'exemple de son institution, qui forme des techniciens en radio-oncologie. Grâce à ce réseau, déjà implanté en partie, les professeurs peuvent interpréter devant les étudiants des tracés de ra-

diographies provenant des hôpitaux.

Les applications en seront multiples, a laissé entendre le ministre Legault, qui assure que le Québec devient ainsi un des leaders mondiaux dans ce domaine. « C'est nous que les universités américaines essaieront de rattrapper » désormais, a-t-il lancé.

Performance

Le ministre de l'Éducation a aussi cherché à rassurer le monde universitaire à propos des controversés contrats de performance auxquels devront dorénavant se conformer les institutions d'enseignement supérieur, en vertu de la nouvelle politique gouvernementale sur les universités.

M. Legault a confirmé que l'investissement supplémentaire de 600 millions \$ dans le réseau universitaire était lié à la reddition de comptes de la part des universités. Toutefois, « on ne dit pas qu'une université qui va mieux "performer" va avoir plus d'argent », a-t-il pris soin de préciser.

Ces indicateurs de performance permettront de comparer les universités entre elles sous divers aspects : tâche des professeurs, nombre d'étudiants par classe, volume de la recherche, etc. Ce sont les universités elles-mêmes qui devront soumettre leur proposition d'indicateurs de performance.

Aux côtés du ministre, le président de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec, François Tavenas s'est dit satisfait, puisque chaque université pourra tenir compte de ses particularités, dans sa proposition.

La famille de Nguyễn Thi Hiep vient récupérer sa dépouille au Vietnam

Agence France-Presse
HANOI

La famille de la ressortissante canadienne d'origine vietnamienne Nguyễn Thi Hiep, exécutée le 25 avril pour trafic de drogue, est arrivée hier à Hanoi pour récupérer sa dépouille, a annoncé un porte-parole de l'ambassade du Canada.

L'ambassadrice Cécile Latour a accueilli la famille, dont deux fils de Mme Hiep, à l'aéroport de Hanoi.

Le Vietnam a annoncé il y a une semaine être disposé à rendre la dépouille de Mme Hiep pour des « raisons humanitaires », à la suite de la réaction internationale à son exécution, la première d'un ressortissant occidental pour trafic de drogue.

Le Vietnam a également indiqué qu'il étudierait une requête du gouvernement canadien pour la libération de la mère de Mme Hiep, Tran Thi Cam, âgée de 75 ans et de nationalité vietnamienne, également inculpée de trafic et condamnée à la prison à vie, a précisé un porte-parole du ministère des Af-

aires étrangères, Mme Phan Thuy Thanh.

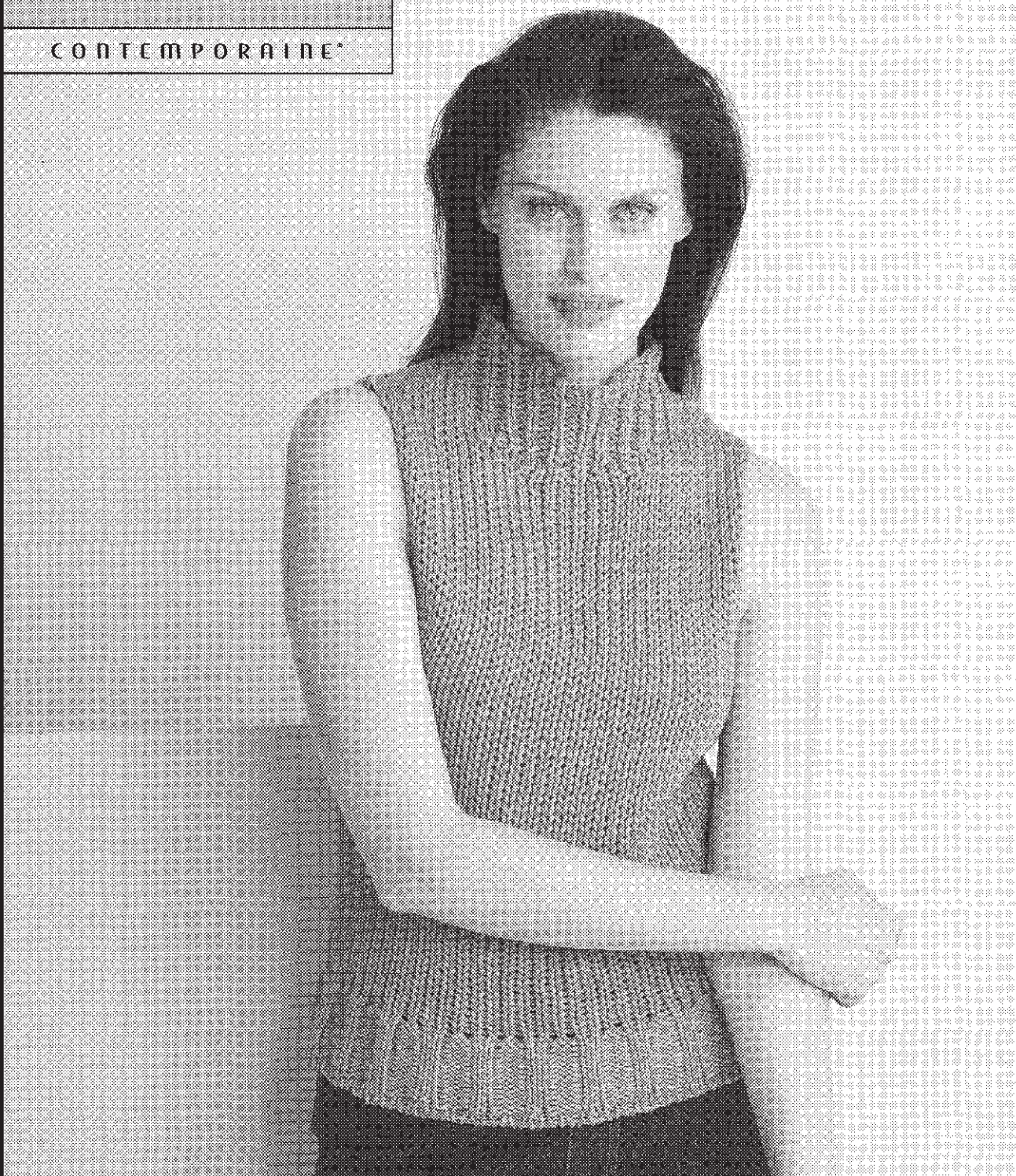
L'ambassade du Canada a indiqué ne pas avoir encore d'information sur la date de la remise du corps, ni sur celle de la libération éventuelle de la mère.

Mme Hiep, 44 ans, et sa mère avaient été condamnées pour trafic d'héroïne. Ottawa a estimé qu'il y avait manque de preuves et a pris des sanctions diplomatiques contre le Vietnam.

Le Canada a notamment suspendu tous les contacts entre ministres canadiens et vietnamiens à compter du 1^{er} mai, et a ajourné pour une période indéterminée toutes les consultations portant sur des programmes d'aide au développement du Vietnam.

Dans un premier temps, le Canada avait décidé de retenir à Ottawa son ambassadeur au Vietnam, alors en déplacement sur le sol canadien, et de suspendre la participation canadienne à des programmes internationaux de formation. Le Canada avait également annulé sa participation aux cérémonies commémoratives de la fin de la guerre du Vietnam.

CONTEMPORAINE



SIGNÉ DINA MERULLA **Le pull sans manches col cheminée 59.95**

Superbe tricot en grosses côtes toucher mat, une forme clé de l'été, à choisir en noir, blanc, sable, dijon ou paprika. P.m.g. Rég. 75.00*

la maison
simons

*LE PRIX RÉGULIER DÉFINI LE PRIX MOUILLÉ EST MOUILLÉ. LE PRIX MOUILLÉ DÉFINI LE PRIX RÉGULIER EST RÉGULIER. LES PRIX DES ARTICLES EN OFFERT.

QUÉBEC PLACE STE-FOY • GALERIES DE LA CAPITALE • VIEUX-QUÉBEC, MONTRÉAL 977 RUE STE-CATHERINE OUEST, SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

Recours collectif

<p>CANADA</p> <p>PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL</p> <p>No : 500-06-000038-972</p>	<p>COUR SUPÉRIEURE</p> <hr/> <p>CHANTAL RIENDEAU</p> <p style="text-align: center;">Requérante</p> <p>C.</p> <p>COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON</p> <p style="text-align: center;">Intimée</p> <hr/>
------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

AVIS AUX MEMBRES
(Article 1006 C.p.c.)

1. PRENEZ AVIS que l'exercice d'un recours collectif a été autorisé le 7 mars 2000 par jugement de la Cour d'appel, pour le compte des personnes physiques faisant partie du groupe suivant :

Toute personne qui détenait une carte de crédit émise par l'intimée au taux d'intérêt de 28,8% et qui a payé des intérêts à ce taux sur le solde d'au moins un relevé mensuel depuis le 1^{er} mai 1994.
2. Le juge en chef de la Cour supérieure a décrété que le recours collectif autorisé devra être exercé dans le district judiciaire de Laval.
3. Le statut de représentante pour l'exercice du recours collectif a été attribué à Chantal Riendeau et vous pouvez la rejoindre aux soins de Bélanger Garceau, 400, boul. St-Martin Ouest, bureau 309, à Laval, province de Québec, H7M 3Y8, Tél.: (450) 669-1313, pour vous faire connaître à titre de membre.
4. Les principales questions de faits ou de droit qui seront traitées collectivement sont les suivantes :
 - a) Le taux d'intérêt de 28,8% calculé depuis le 1^{er} mai 1994 par l'intimée sur les soldes mensuels impayés par les titulaires de ses cartes de crédit est-il abusif et lésionnaire au sens de l'article 1437 du Code civil du Québec ou équivalent à une exploitation des consommateurs au sens de l'article 8 de la Loi sur la protection du consommateur, pour la ou les périodes où ce taux a été appliqué?
 - b) Dans l'affirmative, dans quelle proportion y a-t-il lieu d'ordonner le remboursement des intérêts payés en trop depuis le 1^{er} mai 1994?
5. Les conclusions recherchées qui se rattachent à ces questions sont les suivantes :
 - ACCUEILLIR le recours collectif, avec dépens;
 - DÉCLARER abusif et lésionnaire le taux d'intérêt de 28,8% calculé depuis le 1^{er} mai 1994 par l'intimée sur les soldes mensuels de ses cartes de crédit impayés par les membres du groupe, pour la ou les périodes où ce taux a été appliqué;
 - CONDAMNER l'intimée à rembourser à chacun des membres du groupe les intérêts perçus en trop depuis le 1^{er} mai 1994, avec intérêt au taux légal depuis le 1^{er} mai 1994 et l'indemnité additionnelle prévue par l'article 1619 du Code civil du Québec.
6. Le recours collectif à être exercé par la représentante pour le compte des membres du groupe consistera en un recours en lésion objective fondé sur l'article 8 de la Loi sur la protection du consommateur et sur l'article 1437 du Code civil du Québec.
7. Tout membre faisant partie du groupe, qui ne s'en sera pas exclu de la façon indiquée ci-après, sera lié par tout jugement à intervenir sur le recours collectif.
8. La date après laquelle un membre ne pourra plus s'exclure, sauf permission spéciale, a été fixée au 61^{ème} jour suivant la date de publication de cet avis.
9. Un membre, qui n'a pas déjà formé de demande personnelle, peut s'exclure du groupe en avisant le greffier de la Cour supérieure du district de Laval, par courrier recommandé ou certifié avant l'expiration du délai d'exclusion.
10. Tout membre du groupe qui a formé une demande dont disposerait le jugement final sur le recours collectif est réputé s'exclure du groupe s'il ne se désiste pas de sa demande avant l'expiration du délai d'exclusion.
11. Un membre du groupe autre que la représentante ou un intervenant ne peut être appelé à payer les dépens du recours collectif.
12. Un membre peut faire recevoir par la Cour son intervention si celle-ci est considérée utile au groupe. Un membre intervenant est tenu de se soumettre à un interrogatoire préalable, à la demande de l'intimée. Un membre qui n'intervient pas au recours collectif ne peut être soumis à l'interrogatoire préalable que si le Tribunal le considère nécessaire.

Laval, le 31 mai 2000

BÉLANGER GARCEAU
 Procureurs de la requérante
 400, boul. St-Martin Ouest, bureau 309
 Laval (Québec) H7M 3Y8
 Tél.: (450) 669-1313

L'entraîneur de soccer Claude Huard s'avoue coupable

Il incitait ses jeunes joueurs à se masturber en groupe

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Un entraîneur de soccer de Laval a reconnu sa culpabilité à 14 accusations d'avoir incité ses joueurs à se masturber en groupe et à deux autres d'attouchements. Claude Huard, 31 ans, devra revenir au palais de justice le 16 août, pour les représentations sur sentence.

Pour des événements survenus entre 1988 et 1990, au Québec et en Ontario, le ministère public, représenté par Me Bruno Larivière, avait déposé 28 accusations mais, lundi devant le juge Micheline Dufour, de la Cour du Québec, le procureur en a abandonné 16 parce que plusieurs se doubleraient ou parce que la preuve n'était pas assez forte pour aller plus loin. Le tribunal a demandé la préparation d'un rap-

port avant sentence.

Une autre accusation a été portée pour 1992 et 1993 et une autre pour les années 1995 à 1998.

Le procès de Huard devait durer une semaine. Hier, l'accusé a fait savoir par la voix de son avocat, Me Pierre Poupart, qu'il allait enregistrer un plaidoyer de culpabilité.

Huard était reconnu dans l'île Jésus comme étant un expert en

soccer et l'association sportive Monteuil lui avait confié durant plusieurs années ses joueurs d'élite.

Une des séances de masturbation collective a eu lieu au domicile de ses parents pendant leur absence. En d'autres occasions, il a profité de la présentation de joutes à l'extérieur de Laval pour organiser des soirées spéciales d'après-match.

Une fois, les jeunes alors âgés entre 10 et 17 ans se seraient masturbés en visionnant un film pornographique.

Quand la police lavalloise a annoncé l'arrestation de Huard, toutes les personnes impliquées de proche ou de loin dans le soccer ont été consternées, aucune ne se doutant qu'Huard aurait pu agir de la sorte.

Samson n'a rien ressenti en tuant sa femme

MARCEL LAROCHE

« J'ai défoncé la porte et j'ai aperçu Ginette assise dans son lit. Elle m'a vu et elle a lâché un cri. J'ai tiré le chien de mon fusil et je l'ai tirée plusieurs fois. Je l'ai fait et j'ai rien ressenti. J'ai perdu l'esprit et j'étais dans la brume... »

Samson a raconté avec calme les derniers moments de son épouse, Ginette Roger, 42 ans, abattue de plusieurs coups de feu à l'intérieur de la maison pour femmes violentes Coup d'Elle, à Saint-Jean-sur-Richelieu, dans la nuit du 10 juin 1999.

Appelé comme seul témoin de la défense, hier, à son procès devant jury, au palais de justice de Saint-

Jean-sur-Richelieu, Samson, 46 ans, a tenté d'expliquer son geste en invoquant ses problèmes de frustration, de colère et de rage. Questionné par son avocat, Me Gilles Daudelin, le témoin a fait état de ses divergences d'idées avec sa conjointe, et tout particulièrement de la frigidité de celle-ci. Samson a dit qu'à son retour du travail en mai 1999, il avait trouvé une note

de sa femme sur la table de cuisine disant : « Je suis partie faire l'analyse de ma vie. Cherche moué pas car je t'appellerai si j'en ai envie ». Le soir du 9 juin 1999, sa femme lui avait téléphoné pour lui annoncer une rupture définitive, assortie d'une demande de versement de 15 000 \$ en vertu du contrat de mariage et d'une pension alimentaire de 200 \$ par semaine.

Le policier Saint-Germain sentait l'alcool

CHRISTIANE DESJARDINS

Marc Saint-Germain dégageait une odeur d'alcool juste après l'accident qui a coûté la vie aux quatre collègues qu'il transportait dans une voiture banalisée de la SQ, la nuit du 27 octobre 1994.

C'est ce que sont venus dire, hier, un ambulancier, un infirmier et un médecin, qui sont intervenus auprès de Saint-Germain cette nuit-là. Rappelons que Saint-Germain est accusé de négligence criminelle et de conduite avec facultés affaiblies ayant causé la mort des poli-

ciers Serge Arsenault (32 ans), Alexandre Pucar (26 ans), Denis Tremblay (30 ans), et Yves Bossé (25 ans). La collision avec un train routier est survenue vers 2h20, dans une bretelle d'accès à l'auto-route 40, alors que le groupe rentrait à l'Institut de police de Nicolet, après une fête à Trois-Rivières.

Les quatre victimes n'ont eu aucune chance et sont vraisemblablement mortes sur le coup ou peu après l'impact, comme on peut le déduire après les témoignages entendus hier. Les ambulanciers sont

arrivés sur les lieux à 2h47, et ont constaté que des cinq personnes qui se trouvaient dans la voiture, seul Saint-Germain était vivant. Après que les pompiers eurent réussi à découper la porte avec les pinces de désincarcération, Saint-Germain a été transporté à l'hôpital Sainte-Marie, à Trois-Rivières. Il était dans un état semi-comateux et répondait aux questions par des grognements.

L'ambulancier Mario Brouillard a signalé qu'en ouvrant la porte de l'ambulance, une fois rendu à l'hôpital, il a senti une odeur d'alcool.

À l'hôpital, on a constaté que Saint-Germain avait une coupure au dessus d'un oeil, des contusions au sein gauche et au genou gauche, ainsi que des traces d'un pneu du train routier imprimés sur une de ses épaules. Au terme de tous les examens, aucune blessure interne n'a été décelée.

Avant de lui administrer un sérum, un infirmier a fait des prélèvements sanguins, dont un était destiné à un test d'alcoolémie. Le Dr Réjean Duplin, comme l'infirmier ont noté que la victime dégageait une odeur d'alcool.

La SQ s'établit temporairement à Saint-Paul-de-Joliette

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

La Sûreté du Québec est revenue sur la scène du crime de Saint-Paul-de-Joliette, où trois vieillards ont été assassinés le 13 décembre, et les policiers ont établi un poste de commandement qui devra demeurer dans le terrain de stationnement de l'hôtel de ville pendant près de deux semaines.

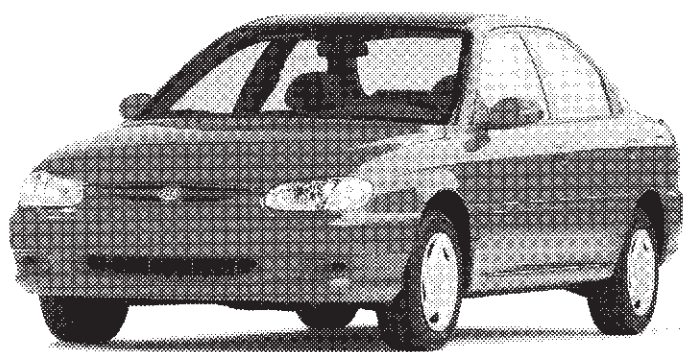
Cette sortie d'une dizaine d'enquêteurs de l'escouade des crimes contre la personne de la SQ fait suite à l'offre de récompense de 50 000 \$ lancée par ce corps de police la semaine dernière. Depuis, 25 personnes qui se sont identifiées ont fait le 1-800-659-4264 afin de transmettre des informations. Il y a eu aussi des appels anonymes.

L'agent Gérard Carrier, des affaires publiques de la SQ, a indiqué que dans les jours qui ont suivi le drame et jusqu'en février dernier, les enquêteurs avaient rencontré pas moins de 2500 citoyens de ce village dans l'espoir de recueillir des renseignements. « Il a pu arriver que sous l'effet du choc, des personnes pour la plupart assez âgées aient pu oublier certaines choses et elles sont invitées à aller discuter avec nos policiers. Nous faisons appel à leur mémoire. Si elles ne veulent pas parler aux policiers, ces personnes peuvent s'adresser aux responsables de la Fédération de l'âge d'or du Québec qui vont faire le lien avec nous », a ajouté l'agent Carrier.

La population de ce paisible village continue de pleurer Marguerite Landry, 89 ans, et ses frères, Roland, 77 ans, et Marcel, 79 ans. Tous trois ont été lâchement battus à coups de hachette dans leur chambre.

Rien ne vous empêche plus de conduire une voiture neuve!

à partir de
Sephia 12 995\$†



Louez à partir de
169\$*

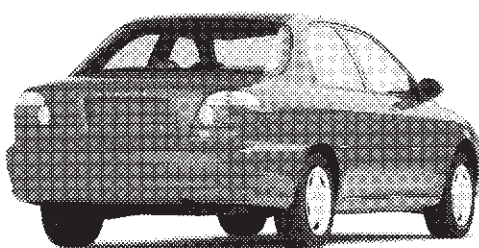
par mois
Acompte de 1 250 \$ à un taux de 0,41% pendant 48 mois

Ou louez avec
Acompte de **0\$***

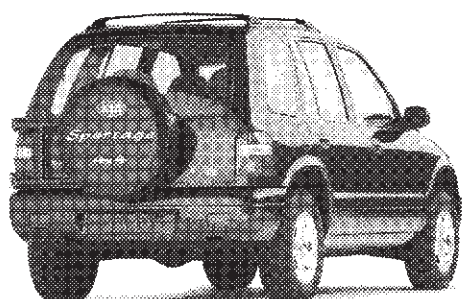
195,25 \$ par mois à un taux de 0,41% pendant 48 mois

Financement de **0%‡**

pendant 24 mois



Radio AM/FM stéréo • Moteur 4 cylindres de 1,8 litres à DACT, 125 HP • Boîte manuelle à 5 rapports avec surmultipliée • Deux coussins gonflables • Cage de protection en acier • Poutrelles d'acier dans les portières • Essuie-glace à balayage intermittent • Direction assistée.



Glaces, verrous et rétroviseurs extérieurs commandés électriquement • Radiocassette AM/FM stéréo • Moteur 4 cylindres de 2 litres à DACT, 16 soupapes • Deux coussins gonflables et un autre aux genoux du conducteur • Réceptacle de pneu de secours à l'arrière • Antivol • Direction assistée.

Louez à partir de
259\$*

par mois
Acompte de 2 000 \$ à un taux de 1,66% pendant 48 mois

Financement de **4,9%‡**

pendant 24 mois

Ou louez avec
Acompte de **0\$***

302,05 \$ par mois à un taux de 1,66% pendant 48 mois

à partir de
Sportage 20 995\$†



Tous les véhicules Kia sont protégés par la garantie d'assistance routière Extra Kia de 24 heures, une garantie du rouage d'entraînement de 5 ans/100 000 km et des garanties de base de 3 ans/60 000 km.**

Kia St-Hyacinthe
3455, boulevard Laframboise
St-Hyacinthe (450) 774-3444

Houle & Frères Kia
3265, chemin Gascon
Mascouche (450) 477-5550

Gravel Kia
505, rue St-Jacques
St-Jean-sur-Richelieu
(450) 347-2835

Kia Repentigny
815 A, rue Notre-Dame
Repentigny (450) 657-1031

Kia St-Léonard
7250, boulevard Langelier
St-Léonard (514) 256-1010

Bourassa Kia
1555b, boulevard St-Martin est
Laval (450) 669-7040

Kia Trois-Rivières
4200, boulevard Royal
Trois-Rivières (819) 373-7300

Ville Marie Kia
3010, rue Hochelaga
Montréal (514) 598-8800

Kia Grenville
83, rue Maples
Grenville (819) 242-0115

Kia Serge Morand
202, Route 132
St-Constant (450) 635-4610

Kia de Sherbrooke
4290, boulevard Bourque
Rock-Forest (819) 563-3737

Kia de Valleyfield
2795, boulevard Hébert
St-Timothée (450) 370-0800

Longueuil Kia
1190, St-Laurent ouest
Longueuil (450) 651-5151

Kia St-Eustache
410, rue Dubois
St-Eustache (450) 623-9004

Kia de Granby
1348, rue Principale
Granby (450) 777-0332

Kia Victoriaville
445, boulevard Bois-Francis
nord, Victoriaville
(819) 758-5050

Kia de Drummondville
1505, René Lévesque
Drummondville (819) 478-2655

www.kia.ca



Enfin, la qualité accessible à tous!

* Nos programmes de location sont créés, su et à l'approbation du crédit, par Crédit Kia Canada inc. Ils sont applicables à toutes les voitures Sephia (SE-110) et Sportage (S-2541) toutes et livrées avant le 31 mai 2000. Les véhicules peuvent être dérivés de l'usage qui en est mentionné. Durée de location de 48 mois, avec remise au locataire, au bout de la période de location de 14 990 \$ pour le Sephia et de 16 690 \$ pour le Sportage avec acompte ou échéance équivalente de 1 250 \$/250 \$ pour le Sephia et de 2 000 \$ pour le Sportage. Premier paiement de 150 \$/165,25 \$ et dépôt garanti de 200 \$/230 \$ exigibles lors de la livraison de la Sephia. Premier paiement de 255 \$ et dépôt garanti de 300 \$/350 \$ exigibles lors de la livraison de la Sportage. L'obligation totale de location de la Sephia, basée sur un prix de détail suggéré du manufacturier de 3 375 \$, est de 9 362 \$ et l'équivalent d'achat est évaluée à 4 462 \$ S. L'obligation totale de location de la Sportage, basée sur un prix de détail suggéré du manufacturier de 2 475 \$, est de 14 432 \$ et l'équivalent d'achat est évaluée à 7 945,75 \$ S. Les obligations de location sont incluses sur la base d'une entente de 20 000 \$/20 000 \$ (d'autres types d'ententes existent également). Si la note est décaissée, des frais supplémentaires de 6 \$ par kilomètre s'appliquent. Si vous ne pouvez pas payer, l'inspecteur responsable de la livraison, les assurances et les taxes ne sont pas inclus et sont payables en sus. Cette offre a une durée limitée et ne peut être combinée à aucune autre offre. Le concessionnaire peut louer ou vendre pour moins cher. Voir un concessionnaire Kia participant pour les détails. † Le prix de détail suggéré du fabricant pour un modèle Sephia de base (SE-110) est de 17 995 \$. Le prix de détail suggéré du fabricant pour un modèle Sportage de base (S-2541) est de 20 995 \$. Immatriculation, taxes, assurance et taxes en sus. Les prix peuvent changer sans préavis. Le concessionnaire peut vendre moins cher. ‡ Un financement de 0,00% à 0,09% à 0,99% par année représente un paiement mensuel de 416,67 \$/229,84 \$ pendant 24 mois. Le coût d'emprunt est de 6 000 \$/ 632,32 \$. Pour une obligation totale de 10 000 \$/ 11 032,32 \$. Voir un concessionnaire pour les détails. D'autres taxes et conditions sont possibles. ** Certaines restrictions s'appliquent. Voir un concessionnaire pour les détails.

Chic AUVENTS
Depuis 1978

RABAIS PRÉSAISON

LE SPÉCIALISTE DE L'AUVENT RÉTRACTABLE

Avec **Chic** combattez la chaleur!
Température inférieure de 15°

SALLE D'EXPOSITION :
5515, ch. Queen Mary, local 101
Horaire : lun. au ven. de 9 h à 17 h, sam. de 10 h à 15 h.

Composez (514) 489-8900 pour obtenir une ESTIMATION GRATUITE À DOMICILE.

Visite au Québec
du maître spirituel
SRI SRI RAVI SHANKAR
au Centre l'Art de Vivre de Saint-Mathieu-du-Parc (près de Shawinigan)
du 22 juin au 7 juillet 2000
Journée porte ouverte le vendredi 23 juin

Nous vous invitons à regarder à la télé de **Radio-Canada** un reportage sur la dernière visite de **Sri Sri** au Québec (juillet 99).

Second Regard
Le dim. 4 juin, à 13 h 30
Le jeu. 8 juin, à 14 h • Le dim. 11 juin, à 22 h 30

Parrainé par la Fondation L'Art de Vivre

Cours et ateliers (514) 524-9907

Vêtements de sport pour fortes tailles

SPORTIVE plus

www.sportiveplus.com
Informez-vous pour connaître les dépositaires
1 877 456-3580
Manufacturier de vêtements St-Clet

En finir avec la violence à la télé

HUGUETTE YOUNG
Presse Canadienne, OTTAWA

Huit ans après la mort violente de sa jeune soeur Marie-Eve à Laval, l'intention de Virginie Larivière de réduire la violence à la télévision a fait du chemin. Le député bloquiste Bernard Bigras a déposé un projet de loi d'intérêt privé visant à contraindre les télédiffuseurs à retirer des heures de grande écoute les émissions contenant des scènes de violence, sous peine de sanctions.

Son projet de loi sera débattu à la Chambre des communes. Reste à voir si les députés seront appelés à voter. M. Bigras estime qu'il a de bonnes chances de convaincre le sous-comité des procédures de la Chambre des communes de faire voter son projet de loi, « parce qu'il y a un consensus social » contre la violence à la télévision.

Mme Larivière, maintenant âgée de 21 ans, avait présenté une pétition de 1,3 million de noms en 1992 à la suite du meurtre de sa soeur. À l'époque, le gouvernement Mulroney avait opté pour la solution de l'autoréglementation.

Des manifestantes sortent une porte de ses gonds pour occuper des bureaux

Presse Canadienne

Ce n'est pas tous les jours qu'on voit des travailleuses, en robe, voire en tailleur, et en sandales à talons hauts, occuper des bureaux et même... sortir une porte de ses gonds pour y parvenir.

C'est pourtant la détermination qu'ont manifestée hier 12 travailleuses syndiquées à la FTQ, qui avaient décidé d'occuper les bureaux de la Commission de l'équité salariale, au centre-ville de Montréal.

Une heure plus tard, une centaine de leurs collègues manifestaient à l'extérieur de l'édifice pour la cause de l'équité salariale.

Seulement deux journalistes ont pu se glisser avec les manifestantes dans les bureaux de la commission.

Les occupantes étaient déterminées à obtenir une rencontre avec le premier ministre Lucien Bouchard, la ministre du Travail Diane Lemieux et la présidente de la Commission de l'équité salariale Jocelyne Olivier.

Mais, à 10 h 30, les 12 manifestantes se sont butées à une porte verrouillée. La ligne téléphonique censée faire ouvrir la porte restait aussi sans réponse.

Les 12 travailleuses ont eu beau chanter et agiter bruyamment leur boîte de macaroni Kraft — symbole des travail-



PHOTO ALAIN ROBERGE, La Presse ©

Le service de sécurité de la Place Mercantile est venu vérifier l'état des lieux, mais... difficile de mander l'escouade tactique pour 12 dames qui n'étaient guère menaçantes.

leurs sous-payés —, personne ne répondait à la Commission.

Les syndiquées ont donc fait preuve d'ingéniosité et, avec leurs outils, ont sorti la porte massive de ses gonds pour parvenir à entrer dans les bureaux de la Commission.

Visiblement, les gens de la Commission avaient eu vent de la manifestation qui se déroulerait à l'extérieur, une heure plus tard, et avaient décidé de plier bagages. Il n'y restait plus que trois employés qui, se sentant mal à l'aise, ont préféré quitter.

J'insiste!
Je t'appelle un taxi.

Empêchez vos amis de boire et conduire. Insistez!

Combattons l'alcool au volant
www.saaq.gouv.qc.ca/insistez

Desjardins Assurances générales des caisses Desjardins
Québec Société de l'assurance automobile du Québec

SHAN

3265, Jean Béraud, Laval (Qc) T 450-887-5114
2150, rue Crescent, Montréal (Qc) T 514-287-5114

ordinateurs Sélectronic inc.

L'économique
500 mhz
- 64Mo de mém. vive
- 10.2 Go disque dur
- carte vidéo 8 Mo agp
- Moniteur 15" .28
- fax/modem 56K
- lecteur CD-ROM 50X
- souris
- carte de son + Haut-parleurs
- clavier bilingue
- carte réseau 10-100mb
799\$
32 \$/mois 3 ans

Le «gamer»
600 mhz
128 Mo mém. vive
13 Go disque dur
Moniteur 17" .25
carte vidéo Riva tnt2 32m
fax-modem 56 k
lecteur cd-rom 50X
souris, clavier
Sound Blaster 128
Haut-parleurs avec sub
carte mère QDI ata66
1499\$
58 \$/mois 3 ans

La Bombe!
750 mhz
128 Mo mém. vive
20 Go 7200rpm
moniteur 17" .25
carte vidéo G-force 32m
fax-modem 56K
CDrom 56x
clavier, souris
sound blaster live
haut-parleurs avec sub
carte mère QDI ata66
2099\$
84 \$/mois 3 ans

Nous allons soustraire 500\$ du prix total de votre achat si vous avez votre numéro d'autorisation de «branchez-vous sur l'internet»: 1-888-793-9588

Cours de préposées/préposés aux bénéficiaires de soins de longue durée COURS À TEMPS PLEIN

Conditions d'admissibilité:
Être prestataire de l'assurance-emploi ou l'avoir été au cours des trois dernières années ou des 5 dernières années pour des prestations de maternité ou parentales OU être prestataire de l'assistance-emploi (sécurité du revenu) OU être une personne sans chèque et sans revenu.

Préalables:
Avoir terminé la 3e année du secondaire OU détenir une attestation d'équivalences reconnues OU posséder une expérience pertinente.

Durée:
500 heures

Lieu:
La formation se donne dans un établissement de santé.

Les personnes qui auront terminé avec succès cette formation seront engagées en priorité par les centres d'hébergement et de soins de longue durée de la région de Montréal.

Pour participer à une rencontre d'information, communiquez avec le Service aux entreprises - Secteur santé au numéro suivant: (514) 765-8410.

Ce projet est réalisé grâce à l'aide financière du Fonds national de formation de la main-d'oeuvre géré par Emploi-Québec.

REGROUPEMENT DES CENTRES D'HÉBERGEMENT ET DE SOINS DE LONGUE DURÉE CHSLD Région de Montréal
Québec Emploi-Québec

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

La Presse

31 mai 2000

Page A18 manquante

Les États-Unis se mobilisent contre l'obésité et la « mal-bouffe »

JEAN-MICHEL STOULLIG
Agence France-Presse, WASHINGTON

Inquiets d'un embonpoint qui concerne la moitié de la population, les États-Unis se mobilisent contre la mal-bouffe, dénonçant une alimentation surchargée en graisses, sucres et calories.

Un « Sommet national de la nutrition » s'est ouvert hier matin à Washington avec la bénédiction du président Bill Clinton, pour promouvoir dans le public des directives vantant les bienfaits d'une nourriture équilibrée et de l'exercice.

Réunissant 2000 spécialistes de la politique, la santé et l'éducation, ce sommet de deux jours intervient quelque trente ans après le début d'une première bataille sur l'alimentation, à l'époque destinée à combattre la faim aux États-Unis.

« Les quatre premiers tueurs de notre pays — les maladies cardiaques, certains cancers, le diabète et les congestions cérébrales — sont liés au régime alimentaire et au manque d'activité physique », faisant quelque 300 000 morts par an, a relevé hier le secrétaire (ministre) de la santé Donna Shalala.

« Cinquante-cinq pour cent des Américains sont trop gros ou obèses, dont un enfant sur cinq », a noté pour sa part le secrétaire (ministre) à l'Agriculture Dan Glickman.

Selon les autorités américaines, le problème n'a fait que s'aggraver avec les mauvaises habitudes alimentaires et la sédentarité croissante de la population. En 1969, l'obésité chez les enfants n'était pas un problème. Aujourd'hui elle a doublé. Chez les adultes elle a augmenté de 50 % en vingt ans, l'alimentation déséquilibrée entraînant des coûts médicaux s'élevant à 71 milliards de dollars annuels.

Pour amener les Américains à changer d'habitudes, l'administration a lancé officiellement de nouvelles « directives diététiques pour les Américains », évoquées ce week-end à la radio par le président Clinton. Ce guide conseille de choisir d'abord des céréales, légumes et fruits, de réduire les mets sucrés et la quantité de sel, et parallèlement de faire, si possible quotidiennement, au moins une demi-heure d'exercice physique.

Le poids des Américains a augmenté avec l'abondance de la nourriture

Agence France-Presse
WASHINGTON

Le poids des Américains a augmenté ces dernières années, suivant la même courbe que la quantité de nourriture mise à leur disposition, indique une étude publiée hier dans l'*American Journal of Clinical Nutrition* qui rappelle que 55 % de la population des États-Unis est trop grosse ou obèse.

Les auteurs de l'étude, de l'Université du Minnesota, ont pour la première fois comparé sur trente ans la progression de l'obésité dans la population américaine et les différents types d'aliments vendus (quantité et composition).

Ils ont ainsi mis en évidence que les ressources énergétiques alimentaires offertes à chaque citoyen ont augmenté de 15 % de

1970 à 1994. Les habitudes pour les repas ont également évolué, et pourraient contribuer à la prise de poids, les Américains mangeant plus souvent hors de chez eux, consommant plus de plats tout préparés et des portions plus importantes.

Pour chaque dollar dépensé pour la nourriture, les Américains en consacraient, en 1992, 38 % à manger hors de chez eux, contre seulement 20 % en 1974. Les établissements de restauration rapide s'accroissent de 7 % par an.

Enfin, selon l'Association nationale de la restauration (NRA) citée par l'étude, de 1988 à 1993 les menus proposant des portions plus copieuses que la normale — comme « très gros steak » — ont augmenté de 12 %.

L'entarteur de Parizeau retenu par un autre procès

ROLLANDE PARENT
Presse Canadienne

L'entarteur présumé de l'ex-premier ministre Jacques Parizeau, Bruno Caron, subissait hier un autre procès, ce qui l'a empêché de se présenter devant la juge Louise Bourdeau de la Cour municipale de Montréal.

Il a été tout de même décidé que la date du procès pour l'entartage de M. Parizeau serait arrêtée le 20 juin et que Bruno Caron serait représenté par avocat, une décision arrêtée à la toute dernière minute.

Bruno Caron, maintenant âgé de 21 ans, fait partie de groupe de 57 jeunes dont le procès a commencé lundi et qui doivent répondre à des accusations d'atroupement illégal et de méfaits. Quatre jours ont été prévus.

Ces jeunes, pour la plupart des étudiants au collégial et à l'université, sont accusés d'avoir participé à une manifestation le 11 février 1998 au centre-ville de Montréal, contre la hausse des frais de scolarité.

A un moment donné, 57 d'entre eux s'étaient détachés du groupe pour se rendre dans les bureaux du Conseil du Patronat du Québec, rue University, pour une occupation.

Les policiers les y ont délogés, les ont identifiés puis photographiés. Les accusations ont suivi, par la poste.

Parmi les jeunes arrêtés, l'un fréquentait le cégep de Sherbrooke, l'autre provenait de North York, en Ontario, l'un était sans emploi, l'autre était téléphoniste au réseau Ad-

mission, l'un se disait journaliste, les autres étudiaient à l'Université du Québec à Montréal, aux universités McGill, Concordia, de Montréal, au cégep Maisonneuve et au cégep Ahunistic. Dans ce dernier cas, il s'agit de Bruno Caron.

Neuf mois après ces événements, soit en novembre 1998, Bruno Caron aurait lancé une tarte à la crème au visage de M. Jacques Parizeau qui venait de s'adresser aux étudiants du cégep Ahunistic.

Le traitement du dossier de Bruno Caron a été influencé par celui des entarteurs Benoit Foisy et Patrick Robert.

Maintenant que MM. Foisy et Robert ont été déclarés coupables, le 17 mai, de voies de fait pour avoir entarté le ministre des Affaires intergouvernementales Stéphane Dion, les accusations portées contre Bruno Caron sont réactivées.

En effet, le juge Louis-Jacques Léger de la Cour municipale de Montréal a jugé que les gestes des entarteurs étaient bel et bien des voies de fait. Le magistrat les a condamnés à une probation de six mois et à l'exécution de 50 heures de travaux communautaires. Le magistrat a suggéré qu'ils servent des repas aux démunis. L'entartage du ministre Dion s'était fait au Chic-Resto-Pop, un restaurant communautaire de l'est de Montréal.

À leur sortie du tribunal, MM. Foisy et Robert avaient clamé leur forte intention d'en appeler du jugement rendu, ce qu'ils n'ont pas fait jusqu'ici. Ils disposent cependant encore de quelques jours pour le faire.

USA: le ministre de l'Agriculture entarté par une végétarienne

Agence France-Presse
WASHINGTON


Le ministre de l'Agriculture américain Dan Glickman a dû tomber la veste dès l'ouverture du « Sommet national de la nutrition », hier matin, après avoir reçu une tarte lancée par une militante végétarienne en colère.

M. Glickman, qui commençait son discours d'ouverture dans un hôtel de Washing-

ton, a été pris à partie par la jeune femme qui s'est écriée : « Honte, honte à vous pour promouvoir la viande ».

Le ministre a pu éviter la tarte, qui a touché sa veste.

Sous les rires des quelque 2000 délégués, la jeune femme vêtue de rouge, a été évacuée par la sécurité et M. Glickman a repris son discours en plaisantant.



EMPLOI-QUÉBEC EN COLLABORATION AVEC LA COMMISSION SCOLAIRE MARGUERITE-BOURGEOYS

COMMERCE DE DÉTAIL ET SERVICE À LA CLIENTÈLE

Attestation en formation professionnelle
FORMATION GRATUITE OFFERTE DE JOUR À TEMPS COMPLET

UNE ATTESTATION
en moins de 4 mois:
357 HEURES

TAUX DE PLACEMENT:
85%

Considéré comme l'un des 25 métiers les plus prometteurs! Apprenez les plus récentes techniques en communication, optimisez votre confiance personnelle, découvrez des approches gagnantes. Savoir vendre et vendre son savoir! On ne naît pas vendeur, on le devient!

COMMISSION SCOLAIRE MARGUERITE-BOURGEOYS


PRÉALABLES:
• FRANÇAIS, MATHÉMATIQUES, ET ANGLAIS DE 4E SEC. OU ÉQUIVALENT

EXIGENCES:
• ÊTRE PRESTATAIRE DE L'ASSURANCE-EMPLOI OU L'AVOIR ÉTÉ AU COURS DES 3 DERNIÈRES ANNÉES OU AU COURS DES 5 DERNIÈRES ANNÉES SI PRESTATIONS DE MATERNITÉ OU PARENTALES OU PRESTATAIRE DE LA SÉCURITÉ DU REVENU OU PERSONNE SANS REVENU

AVANTAGES:
• TECHNIQUES DE RECHERCHE D'EMPLOI ET STAGE
• SERVICE D'AIDE AU PLACEMENT

RENSEIGNEMENT ET INSCRIPTION
(514) 595-2090

entre vos mains se dessine l'avenir



POLO
29⁹⁹

PANTALON
39⁹⁹

MARC ANDREW

MONTRÉAL
Galeries d'Anjou(514) 353-3129
Promenades St-Bruno(450) 653-4748

Centre Rockland(514) 735-5135
Carrefour Laval(450) 687-1705

QUÉBEC
Galeries de la Capitale(418) 627-1837

Place Ste-Foy(418) 657-6636

J'insiste!

Je garde tes clés.

Empêchez vos amis de boire et conduire. Insistez!

Combatez l'alcool au volant
www.saaq.gouv.qc.ca/insistez



Assurances générales
des caisses Desjardins




Société de l'assurance
automobile du Québec



Jean Claude Fortin

2142, rue Crescent, Montréal
514.288.0770



www.microbytes.com

NOUS PARTICIPONS DANS LE PROGRAMME
«BRANCHER LES FAMILLES»
RABAIS DE 500\$ POUR LES FAMILLES ÉLIGIBLES

POUR VÉRIFIER
VOTRE ÉLIGIBILITÉ:
1-888-793-9588

SPÉCIAL FAMILLE

PROCESSEUR AMD K6-2 550 MHZ
CARTE MERE ASUS AGP / PCI
2 PORTS USB, 2 SERIE, 1 PARALLEL
BOITIER MID-TOUR STYLE ATX
LECTEUR 3 1/2" 1.44 HAUTE DENSITÉ
CARTE VIDEO 32M AGP
64 MEGS MÉMOIRE 100-MHZ SDRAM
DISQUE DUR 10.2 GIG EIDE UDMA
CLAVIER ACNOR, SOURIS, TAPIS
CD ROM 50X, CARTE-SON PCI-32 BIT
HAUT PARLEURS AMPLIFIÉS 80 WATT
FAX MODEM 56K V.90 AVEC VOIX
1 MOIS D'INTERNET AVEC TOTALNET
ÉCRAN 17" COULEUR SVGA .27
WINDOWS 98 2e ÉDITION FRANÇAIS
IMPRIMANTE CANON BJC-1000b

999.99\$

TAXES INCLUS

*PRIX = \$1330,14 + TAXES
- 500,00\$ RABAIS "BRANCHER LES FAMILLES"
- 30,00\$ RABAIS DE CANON

Prêts étudiants
acceptés
jusqu'à
3000\$

Plans de
financement
disponibles

CARTE VIDEO
ATI AGP

3D CHARGER
8M - 50,99\$

XPERT 99
8M - 83,99\$

XPERT 128
16M - 103,99\$

XPERT 2000
32M - 117,99\$

RAGE FURY
32M - 151,99\$

2 ANS DE GARANTIE SUR PIÈCES ET MAIN D'ŒUVRE SUR LES SYSTÈMES ANNONCÉS 1 AN SUR L'IMPRIMANTE
LES PRIX, SPÉCIFICATIONS ET LA DISPONIBILITÉ PEUVENT CHANGER SANS PRÉAVIS ÉCRITS EN MAGASIN
COMPTANT OU INTRACRÉDIT
VENTE SE TERMINE LE 31 JUIN 2000

GRAVEUR CD-RW
PANASONIC 32 / 8 / 4
304,99\$

LECTEUR DVD 10X AFREEDY
199,99\$

CD VIERGES

74M 4X - 1,25\$ ch
74M 8X - 1,49\$ ch
80M - 1,25\$ ch
CD-RW - 1,75\$ ch

NOUS
CONSTRUONS
LES SYSTÈMES
SELON VOS
BESOINS

2 ANS DE GARANTIE SUR PIÈCES ET MAIN D'ŒUVRE SUR LES SYSTÈMES ANNONCÉS 1 AN SUR L'IMPRIMANTE
LES PRIX, SPÉCIFICATIONS ET LA DISPONIBILITÉ PEUVENT CHANGER SANS PRÉAVIS ÉCRITS EN MAGASIN
COMPTANT OU INTRACRÉDIT
VENTE SE TERMINE LE 31 JUIN 2000

PTE-CLAIRE
940 boul St-Jean
514-426-2586
fax: 426-3455

ST-LEONARD
6432 Jean-Talon E.
514-253-4306
fax: 253-5834

LAVAL
577 St-Martin O.
450-629-8707
fax: 629-4364

ST-HUBERT
3505 Taschereau
450-445-7176
fax: 445-7086

CENTRE-VILLE
1150 Union
514-871-8515
fax: 871-9936

MONTRÉAL
4050 Jean-Talon O.
514-344-2224
fax: 344-5333

Inter-urbain
990-BYTES
1-877-
MICROBYTES

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

La Presse

31 mai 2000

Page A20 manquante